



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / mardi 27 FEVRIER 2024 // N°758 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ET APPEL À LA STABILITÉ DES PRIX DURANT LE RAMADAN

LE MINISTRE DU COMMERCE À L'ÉPREUVE DU FEU

Lire en page 5



MOSTEFA OUKI, CHERCHEUR PRINCIPAL À L'OXFORD INSTITUTE FOR ENERGY STUDIES :

«LE GECF EST BIEN PLACÉ POUR PROMOUVOIR LE GAZ NATUREL COMME ÉNERGIE DE TRANSITION»

Lire en page 16



CRISE AU SAHEL
L'EUROPE VEUT AMÉLIORER SA POLITIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Lire en page 2



SAID CHANEGRIHA DANS UNE ALLOCUTION À L'OCCASION DE SA VISITE À TAMANRASSET :

«L'ALGÉRIE A DE TOUS TEMPS DÉFENDU LES CAUSES JUSTES À TRAVERS LE MONDE»

Lire en page 3



NABIL DJEMAA, EXPERT EN FINANCES À L'EXPRESS :

«NOUS N'EXPLOITONS QUE 30 À 35% DE NOTRE POTENTIEL D'EXPORTATION »

Lire l'interview en p 4





IL A ÉTÉ VERTEMENT CRITIQUÉ PAR LA COMMUNAUTÉ LITTÉRAIRE

POURQUOI AMIN MAALOUF NE VOIT PAS DE GÉNOCIDÉ À GAZA ?

L'entretien d'Amin Maalouf publié récemment par les médias français, a suscité la colère des élites arabes et des milieux culturels, notamment après sa réponse à une question sur ce qui se passe à Gaza. Qu'est-ce qu'il a dit ? Comment les intellectuels arabes ont-ils réagi ? L'entretien entre l'écrivain et penseur franco-libanais Amin Maalouf, secrétaire général permanent de l'Académie française, sur France 24, a suscité le mécontentement d'une grande partie des élites et des milieux culturels locaux et arabes, notamment après son réponse à la question : "Comment voient-ils ce qui se passe aujourd'hui ? Surtout à Gaza." Un certain nombre d'activistes et d'intellectuels ont posté leurs critiques sur les réseaux sociaux et ont déclaré que les propos de l'au-

teur du Rocher de Tanios, étaient gélatineux et fluides et ne condamnaient pas l'entité sioniste ouvertement, ni ses massacres ni sa brutalité, et qu'il exonère le colonialisme occidental des désastres qui ont frappé les peuples arabes. L'écrivain et chercheur égyptien Nabil Abdel Fattah, rédacteur en chef du journal Al-Ahram et du Centre Al-Ahram d'études politiques et stratégiques, a déclaré à Al-Mayadeen Culturel, que Amin Maalouf et son travail narratif sont appréciés, mais il me semble, en suivant les chaînes de télévision et les journaux français, qu'il existe une situation socio-politique et psychologique qui exerce une pression intense sur les groupes culturels français et révèle leurs préjugés envers l'agression et les massacres israéliens.

CRISE AU SAHEL : L'EUROPE VEUT AMÉLIORER SA POLITIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a déclaré qu'il faut réfléchir profondément à l'amélioration des relations de l'Europe avec les pays de l'Afrique de l'Ouest, car elle représente un enjeu majeur pour l'UE. Il est vrai que l'éviction de la France du Sahel a été un coup très durement ressenti par tous les

pays de l'Europe. Pour l'Europe, l'ensemble de la région, à commencer par la République centrafricaine, puis le Mali, le Burkina Faso et maintenant le Niger, et peut-être le Gabon, se trouve dans une situation très difficile et l'UE cherche bien un moyen sérieux de leur venir en aide afin de garder un pied enraciné dans la région.

LES ALGÉRIENS REDÉCOUVRENT ROBBA, PREMIÈRE FEMME BERBÈRE RÉSISTANTE

Le dernier ouvrage de Driss Refas, publié aux éditions Casbah, Robba, la Berbère donatiste, a eu le grand mérite de réconcilier les Algériens avec leur histoire. Le livre, d'une vaste érudition, nous raconte une histoire totalement méconnue du grand public, celle de la martyre donatiste Robba, tuée en 434 par des catholiques traditeurs. Ce pan longtemps caché de l'histoire algérienne raconte une Berbère résistante à l'aube du christianisme ; l'épopée est racontée dans un livre préfacé par Yasmina Khadra, un livre où l'histoire, l'érudition et la mémoire se donnent rendez-vous. Robba, berbère et rebelle, fille des plaines du Mcid (Sfisef) et de Ghriiss (Mascara). Adepte de l'évêque Donat de Baghaï des Nemmemchas, elle se dressa contre l'Eglise de Rome et fut assassinée par les Berbères romanisés le 25 mars 434. Elevée à la dignité de martyre par les donatistes, sa basilique à Benian (Ala Miliaria, près de Mascara) et le djebel Robba à Mcid (près de Sfisef) rappellent à ce jour l'histoire de cette combattante de l'Algérie antique chrétienne. La religieuse Robba (ou Bobba) est une religieuse martyre berbère donatiste, sœur d'Honoratus, née en l'an 384 et tuée en 434 par des catholiques traditeurs. Elle mérita la palme du martyre et l'érection d'une basilique à Ala Miliara (aujourd'hui Beniane, à 37 km au sud-sud-est de Mascara), entre les années 434 et 439.

LES ÉTATS-UNIS ET LEURS ALLIÉS ONT LARGUÉ 46 BOMBES PAR JOUR PENDANT 20 ANS

Depuis 2001, les États-Unis et leurs alliés ont largué au moins 326 000 bombes et missiles sur des pays de la région Moyen-Orient élargi/Afrique du Nord.

C'est la conclusion des nouvelles recherches de Medea Benjamin et Nicolas J.S. Davies, du groupe anti-guerre CODEPINK.

L'Irak, la Syrie, l'Afghanistan et le Yémen sont les pays qui ont le plus souffert de la violence, mais le Liban, la Libye, le Pakistan, la Palestine et la Somalie ont été également visés. En moyenne, 46 bombes ont été larguées par jour au cours des 20 dernières années.

Les chiffres de CODEPINK sont fondés principalement sur les communiqués officiels de l'armée américaine, ainsi que sur les données du bureau of Investigative Journalism, du Yemen Data Project et de la New America Foundation.

Aussi frappant que soit le chiffre de 326 000, c'est une sous-estimation, car l'administration Trump a cessé de publier les chiffres de ses campagnes de bombardement en 2020, ce qui signifie qu'il n'y a pas de données pour l'Irak, la Syrie ou l'Afghanistan depuis presque deux ans. Ne sont pas comptés non plus les bombes ou les missiles utilisés dans les frappes d'hélicoptères, les attaques de canonnières AC-130, les actions ponctuelles réalisées à partir de bombardiers américains, ou toute opération de contre-insurrection ou de contre-terrorisme dans d'autres parties du monde.

En dépit de ses dépenses militaires cumulées représentant presque autant que tous les autres pays de la planète, l'impact des guerres laisse les habitants des États-Unis totalement froids et ignorants des effets engendrés outre-Atlantique. Comme Benjamin et Davies l'écrivent : « Le public américain et le monde entier sont laissés presque complètement dans l'ignorance de la mort et de la destruction que les dirigeants de notre pays continuent de causer en notre nom ».

LE PROFIL MAGHRÉBIN ET ARABE LARGEMENT RECHERCHÉ

VOICI COMMENT LE MOSSAD RECRUTE SES AGENTS SECRETS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les méthodes de sélection pointilleuses des candidats de l'agence israélienne de renseignements sur les réseaux sociaux sont de plus en plus complexes afin de brouiller les pistes. Sur son site Internet, le Mossad se définit comme "service secret de renseignements d'Israël" (Israel Secret Intelligence Service : Isis). Il présente sa mission comme "la collecte d'informations, l'analyse de renseignements et l'accomplissement d'opérations secrètes spéciales hors des frontières d'Israël". Le site encourage le

public, tant en Israël qu'à l'étranger, à poser sa candidature pour des emplois dans des spécialités variées : graphiste, logisticien, informaticien, mais aussi spécialiste de langues étrangères, en particulier le perse et l'arabe. Les emplois proposés sont présentés avec force superlatifs : "Le poste qui changera votre vie" ou "Le travail de vos rêves !" Voici un exemple de poste dans le domaine des "missions spéciales" : le candidat, dit-on, "aura l'opportunité de créer une réalité dans laquelle il jouera

le rôle central". On se croirait dans un roman d'espionnage de John le Carré, dans lequel l'auteur compare les métiers du renseignement à l'art dramatique. En fait, la présentation ci-dessus correspond à la description d'un emploi de katsa, acronyme hébraïque pour "officier de collecte". Dans d'autres services de renseignements, on appelle cela "contact". Le katsa joue un rôle essentiel au sein du Mossad. Il est indispensable. C'est la tête de pont de l'agence sur le terrain. Avec l'aide de spécialistes basés

au quartier général, il est chargé de repérer, d'approcher, de recruter, d'entraîner, de défendre et d'assister au jour le jour l'agent censé procurer les renseignements. Les réseaux sociaux des pays arabes, dont ceux qualifiés d'ennemis, sont mis sous la loupe H/24, ce qui revient à dire qu'il faudrait redoubler de vigilance, d'autant que certains jeunes, diplômés et chômeurs, ont tendance à s'épancher sur les réseaux sociaux, donnant une image nette de frustrés fragiles, et donc facilement malléables.

Le plus célèbre détenu, Papillon, s'est-il évadé de Cayenne grâce aux Algériens ?

Vous avez certainement entendu parler de Papillon, roman d'aventures autobiographique écrit par un ancien bagnard.

Henri Charrière, dit Papillon, est un ancien détenu, accusé à tort pour un crime qu'il n'a pas commis ; né le 16 novembre 1906 en Ardèche et mort le 29 juillet 1973 à Madrid, en Espagne. Il a été rendu célèbre par son livre Papillon, écrit en 1969, qui est présent-

té comme un récit autobiographique, mais ne l'est pas totalement. Condamné en 1933 au bagne, interné à la célèbre prison de la mort à Cayenne, il refuse cette peine aussi injuste que démesurée ; c'est alors qu'il arrête son projet : s'évader. Si vous avez lu le livre, Henri Charrière dit qu'il communiquait avec les autres prisonniers par le biais du téléphone arabe. Le téléphone arabe était un langage morse créé par les

Algériens en tapant avec un objet sur les tuyaux qui traversaient les cellules. Les coups rapides, lents, continus ou entrecoupés étaient autant de codes à déchiffrer. Chaque nombre de coup avait une signification précise et les détenus s'entendaient sur le sens des coups pour décrypter. Et c'est ainsi que les prisonniers et Henri Charrière pouvaient planifier leur évasion, tout en étant détenu chacun dans une cellule

isolée. Henri Charrière les appelait les Arabes comme le faisaient tous les Français. Mais c'était des Algériens, car Cayenne, comme la Nouvelle-Calédonie, était une prison pour les Algériens, où les Français les détenaient, souvent jusqu'à la mort. C'est là qu'ils ont créé le téléphone arabe, un langage morse pour communiquer à partir de leurs cellules. Papillon leur rend un vibrant hommage.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SAID CHANEGRIHA, DANS UNE ALLOCUTION À L'OCCASION DE SA VISITE À TAMANRASSET :

«L'ALGÉRIE A DE TOUT TEMPS DÉFENDU LES CAUSES JUSTES À TRAVERS LE MONDE»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, effectue depuis hier une visite de travail et d'inspection de deux jours en 6^e Région militaire à Tamanrasset, pour s'enquérir du degré d'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2023-2024 au niveau des unités de l'ANP, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Acette occasion, Saïd Chanegriha a tenu une rencontre avec les cadres de la Région, suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des unités de la 6^e RM où il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il a affirmé que l'Algérie, fidèle à ses principes, se tiendra toujours aux côtés des causes justes à travers le monde, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie.

De ce point de vue, affirme le Chef d'Etat-Major de l'ANP, l'Algérie a de tout temps défendu les causes justes à travers le monde, à l'image des causes palestinienne et sahraouie, et continue de se tenir à leurs côtés, dans la mesure où l'occupation ne se résume pas aux pratiques répressives contre les

peuples occupés, mais constitue une violation de leur propre entité et identité, un pillage de leurs ressources, voire un déni du droit de leurs citoyens à la vie.

En effet, ce que subissent les peuples frères, aussi bien en Palestine qu'au Sahara occidental, met en évidence les formes les plus odieuses d'abus commis contre les civils, en particulier contre les enfants, les femmes et les personnes âgées, sans aucune considération aux règles internationales les plus fondamentales des droits de l'homme et du droit international humanitaire, a-t-il souligné.

Et en dépit de la distance géographique entre la Palestine et le Sahara occidental, il n'en demeure pas moins que la souffrance des deux peuples est

similaire à bien des égards, du fait que les forces d'occupation s'évertuent dans les pratiques d'oppression, d'injustice et d'autoritarisme, et cherchent par tous les moyens à souiller et à oblitérer l'identité des peuples occupés et à piétiner leur dignité, employant une politique basée sur les arrestations arbitraires, le meurtre, la famine, le nettoyage ethnique, l'apartheid, et l'exploitation illégale de ses ressources, encouragée en cela par des standards à géométrie variable adoptés par les médias internationaux, pour

justifier l'occupation par la désinformation, la diffusion d'images erronées spoliant la réalité des faits, faisant de l'agresseur une victime et criminalisent une résistance légitime, a-t-il fait observer. Le Général d'Armée a également souligné que l'instauration des fondements d'une communauté internationale forte et solidaire demeure la meilleure solution pour faire face aux violations des droits de l'homme issues de l'occupation, où qu'elle soit.

«Quelles que soient les différences culturelles et géogra-

phiques, l'occupation reste au cœur de l'injustice et des atteintes à la dignité humaine. La poursuite de l'occupation et sa répression de la résistance populaire en la qualifiant de terrorisme, à l'ombre du silence et la passivité de la communauté internationale à l'égard de cet amalgame intentionnel et à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination. Je dis bien, la poursuite de l'occupation dans ces pratiques odieuses constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, a encore soutenu le Général d'Armée.

Il incombe donc, plus que jamais, à tous les hommes libres à travers le monde, de fédérer leurs efforts pour faire face à l'occupation, où qu'elle soit, en veillant à instaurer les fondements d'une communauté internationale solidaire contre ces violations d'un temps révolu, pour un avenir où règnent la justice, la paix, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, dans toutes les nations, sans exception, a-t-il affirmé

Y.B.

SELON LE BUREAU DES MÉDIAS DU GOUVERNEMENT À GHAZA

L'armée sioniste a commis 19 types de crimes de guerre

Les actes criminels et les infractions au droit international commis par l'entité sioniste à Gaza depuis le 7 octobre sont multiples et innombrables. Et il se trouve encore des pays, à l'exemple des Etats-Unis, qui clament que le temps n'est pas encore venu pour arrêter la guerre. Le recensement documenté effectué par le Bureau des médias du gouvernement à Gaza a confirmé que l'armée d'occupation a commis 19 types de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à Gaza. Attaques visant délibérément des civils, destruction de bâtiments civils (hôpitaux, mosquées, églises, établissements scolaires), détentions illégales, torture et traitements inhumains des personnes arrêtées, expulsion et déplacement illégal des populations, soumission intentionnelle des Gazaouis à des conditions d'existence inhumaines, usage d'armes prohibées, pillage de biens publics et privés... Telles sont, entre autres, les différentes catégories d'infractions graves constitutives de crimes de guerre que le rapport du Bureau des médias du gouvernement a listé avec preuves à l'appui. Depuis le 7 octobre jusqu'à cette dernière semaine de février, l'armée d'occupation a largué, selon ce rapport, plus de 70 000 tonnes d'explosifs sur des lieux d'habitation, générant la mort de plus de 30 000 civils et près de 70 000 blessés. Au plus fort de la Seconde Guerre mondiale, les villes d'Hiroshima et de Nagasaki réunies n'ont pas reçu un cinquième des explosifs déversés sur la bande de Gaza. C'est dire que le génocide et le nettoyage ethnique à Gaza dont parlent depuis plusieurs semaines de nombreux politiques, avocats, observateurs et analystes internationaux n'est pas une vue de l'esprit, mais une réalité largement documentée. De son côté, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme a documenté lui aussi plusieurs infractions au droit de

la guerre commises par l'armée sioniste à Gaza. L'observatoire cite, parmi ces infractions, l'assassinat de citoyens palestiniens attendant des camions d'aide au sud-ouest de la ville de Gaza et le massacre jeudi dernier par des tirs de

chairs de nombreux civils dont la plupart étaient des femmes, des enfants et des personnes âgées, se croyant en lieu sûr. Et la liste des crimes sionistes n'est pas encore close ! Car, malgré les condamnations et les dénonciations qui fusent par-

tout dans le monde, l'armée sioniste continue de mener des raids aveugles et intensifs sur plusieurs endroits de la Bande de Gaza, causant de graves dommages aux civils et aux biens à caractère civil.

Boualem B.

Le gouvernement de l'autorité palestinienne remet sa démission à Mahmoud Abbas

Le président de l'autorité qui contrôle la Cisjordanie a accepté la démission du gouvernement Shtayyeh, quelques heures après son annonce, sur fond de tensions liées à la guerre qui oppose le Hamas à Israël dans la bande de Gaza, rapporte l'agence palestinienne Wafa. J'ai présenté la démission du gouver-

nement à monsieur le président le 20 février et je la remets aujourd'hui (lundi 26 février, Ndlr) par écrit, a déclaré solennellement, de Ramallah, Mohammad Shtayyeh, chef du gouvernement palestinien depuis le printemps 2019. Selon lui, cette décision est prise à l'aune des développements liés à

l'agression contre Gaza et à l'escalade des violences en Cisjordanie depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien Hamas, le 7 octobre. Le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a accepté la démission du gouvernement Shtayyeh, a fait savoir la présidence dans un

communiqué, quelques heures après l'annonce. Le président a publié un décret acceptant cette démission et a chargé Mohammad Shtayyeh et son gouvernement de rester temporairement en poste jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé, y est-il écrit.

R.N.

BRAHIM MERAD PREND PART À LA 41^E SESSION DU CMAI À TUNIS

Les propositions de l'Algérie mises sur la table

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est arrivé hier, à Tunis pour prendre part aux travaux de la 41^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), laquelle aura à l'ordre du jour, notamment, l'examen des voies et moyens de renforcer la coopération arabe commune dans les domaines sécuritaires, a indiqué un communiqué du ministère. La présente session s'ouvre dans un contexte particulier, avec des guerres en Europe et

au Moyen-Orient, un mouvement de personnes fébrile dans la sous-région maghrébine, des flux de passagers du Sud vers le Nord, avec tout ce que cela peut créer comme brassage des communautés, et défis sécuritaires multiformes. Notons que Merad a été accueilli par Kamel Feki, ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, et le D^r Mohamed Ben Ali Koumane, Secrétaire général (SG) du CMAI, ainsi que par le président de l'Université arabe de Naïf des sciences de la sécuri-

té (NAUSS) et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis. A cette occasion, ajoute le communiqué, le SG du CMAI a salué "les efforts importants consentis par l'Algérie en vue de préserver la sécurité et la stabilité dans le cadre d'un environnement chargé de défis, outre l'évolution importante que connaissent les appareils sécuritaires algériens, notamment leur attachement à intégrer les technologies nouvelles". Appelant également à "consolider la coopération et à échanger les expertises dans

le cadre des espaces scientifiques qu'offre l'Université NAUSS", le même responsable a, d'autre part, salué "la cadence louable de développement" dans le pays. A l'ordre du jour de cette session, figure l'examen "des voies et moyens de consolider la coopération arabe commune dans les domaines sécuritaires, la lutte contre le crime transfrontalier et la coordination des efforts, en vue de faire face aux grands risques", conclut le communiqué.

I.M.A./Agence

NABIL DJEMAA, EXPERT EN FINANCES, À L'EXPRESS :

« Nous n'exploitons que 30 à 35% de notre potentiel d'exportation »

Nabil Djemaa est spécialiste des questions financières. Il exerce un ensemble d'activités dont les services de conseils aux exportateurs. Il aborde dans l'entretien qui suit les progrès réalisés en matière d'exportation hors hydrocarbures. Il cite les principales contraintes à l'exportation et suggère des solutions pour booster nos exportations hors hydrocarbures.

Entretien réalisé par Khaled Remouche

L'EXPRESS : COMMENT ANALYSEZ-VOUS LES PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE D'EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES EN 2021 ET 2022 ?

Nabil Djemaa : Les résultats en 2021 étaient justes moyens. Mais en 2022, les exportations hors hydrocarbures sont arrivées à l'optimum, à un pic. Pour la première fois dans l'histoire du pays, elles ont atteint 7 milliards de dollars en 2022.

L'ALGÉRIE VIENT DE POSER LES BASES DU DÉVELOPPEMENT DE SES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES À DESTINATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC L'OUVERTURE DE BANQUES EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL, LA CRÉATION DE ZONES FRANCHES À PROXIMITÉ DES PAYS LIMITOPHES, DES SHOW-ROOMS EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL, LA CRÉATION DE NOUVELLES LIGNES MARITIMES ET AÉRIENNES. CES MESURES SONT-ELLES SUFFISANTES POUR ESPÉRER UN DÉVELOPPEMENT SIGNIFICATIF DE NOS EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES VERS L'AFRIQUE ?

Ce sont des mesures obligatoires qui vont aider à booster les exportations et en même temps, elles vont contribuer à la promotion et à la pénétration de nouveaux produits algériens non connus sur les marchés africains. Elles ne sont pas néanmoins suffisantes. Nous n'exploitons que 30 à 35% de

notre potentiel d'exportation. On exploitera les 65 % restants avec l'amélioration du climat des affaires, la débureaucratiation des opérations bancaires. En particulier, il convient de supprimer la domiciliation bancaire qui constitue un acte administratif. C'est un blocage administratif qui est inutile. C'est le colonisateur qui a instauré la domiciliation bancaire en 1958-1959 Or, la France a abandonné la domiciliation bancaire en 2006. Car les autorités financières de ce pays ont constaté qu'elle était inutile dans l'acte d'importation ou d'exportation. C'est une perte de temps et une contrainte bureaucratique pour les exportateurs. L'autre contrainte se résume aux restrictions à l'importation des inputs destinés à la production orientée vers l'exportation, qui constituent un frein au développement des exportations hors hydrocarbures. Il convient de reconsidérer le schéma d'importation pour ces sociétés. La procédure en matière d'importation dans les années 2021-2022 était très contraignante. Il faut ouvrir l'importation à ces entreprises. Les opérateurs ont besoin de ces inputs pour affronter la concurrence mondiale. On ne doit pas les bloquer. Il faut en finir avec ces autorisations horizontales et verticales avec le contingentement, qui boquent ces importations. Les exportateurs ont besoin de ces inputs pour améliorer leurs produits à l'exportation. Il convient de lever ces restrictions pour que l'opérateur puisse produire dans la sérénité ses produits destinés à l'exportation. On doit donc libérer le

commerce extérieur pour les exportateurs.

FAUT-IL RÉVISER LA LÉGISLATION DES CHANGES POUR BOOSTER LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES ?

Le grand problème des opérateurs en matière d'exportation hors hydrocarbures est la législation des changes. Il convient de libérer la législation des changes, surtout en matière d'exportation. Actuellement, il y a des blocages concernant l'utilisation des devises tirées des



professionnel et à bon escient. C'est de la bureaucratie pure et simple. Il faut donc libérer la gestion du compte devises de cette bureaucratie. On doit faire comme les autres pays. On doit lever les obstacles dans la gestion de ce compte.

QUEL EST L'ÉTAT DE LA LOGISTIQUE LIÉE

AUX OPÉRATIONS D'EXPORTATION ?

Sur le plan logistique, l'Algérie a beaucoup souffert durant ces 30 dernières années. De multiples entraves ont été enregistrées à la fluidité et l'expansion des flux commerciaux, notamment des flux de marchandises exportées. Concernant le maritime, on a détruit le grand pavillon de la CNAN. On a vendu de gros bateaux de la CNAN au kilogramme. Du coup, on a détruit la logistique algérienne sur le plan maritime. La logistique constitue un grand frein au développement des exportations hors hydrocarbures. Vous avez la domination d'armateurs étrangers qui facturent le fret à des prix très élevés. Ce qui rend certains produits à exporter non concurrentiels en matière de prix. On note aussi l'obsolescence de plusieurs ports algériens. Ces ports ne disposent pas de matériel de levage sophistiqué, de grandes grues automatisées gérées par ordinateur, en un mot des grues qui manipulent automatiquement les conteneurs. En outre, le projet de grand port de Hamdania est gelé. On ne comprend pas pourquoi. Résultat de cette situation, l'Algérie paie en surestaries l'équivalent d'un milliard de dollars. On a besoin de grands bateaux, de grandes infrastructures pour développer les exportations hors hydrocarbures. Dans les années 2018-2019, cette facture de surestaries s'élevait à deux milliards de dollars. Nos ports étaient engorgés. Heureusement que le Fonds de soutien

exportations. Les exportateurs ont droit à 80 % en devises de la valeur de leur exportation. Mais l'exportateur ne peut pas utiliser librement cet argent dans le cadre professionnel. Il y a une grande bureaucratie dans la gestion de ces comptes en devises détenus pourtant par les exportateurs. Ces derniers ne peuvent pas utiliser leur compte devises, tiré des exportations comme ils veulent. Ils ont une épée de Damoclès. Il faudrait que l'Algérie se mette au diapason des pays voisins ou des pays occidentaux où leurs exportateurs utilisent librement leur compte devises tiré des exportations. Par exemple, pour les frais de mission, l'exportateur peut puiser, selon la

aux exportations aide les exportateurs en matière de transport de leurs marchandises. Parce que, sans ce soutien, certaines entreprises exportatrices vendraient à perte. Car la logistique est très chère concernant les produits exportés vers l'Afrique. D'abord, le fret routier est très risqué. Les opérateurs préfèrent le fret aérien et maritime pour exporter leurs marchandises vers la Mauritanie, le Mali et le Niger. La ligne aérienne est plus rapide et moins coûteuse que la route. Le fret maritime est meilleur. La route est plus risquée. D'où la nécessité de renforcer la flotte de cargos d'Air Algérie pour développer les exportations vers les pays africains.

QUELLE EST VOTRE APPRÉCIATION SUR LA COMPOSITION DES PRODUITS EXPORTÉS ?

Si on veut diversifier nos produits, on ne doit pas restreindre les importations de ces exportateurs. Il faut leur laisser la liberté d'importer. Il ne faut pas leur demander un contingent dans l'importation de leurs produits de base, notamment les matières premières, les emballages et les colorants. Si on leur crée des barrières, ces exportateurs ne pourront pas exporter vu la concurrence mondiale en matière de prix.

LA DIRECTIVE EUROPÉENNE QUI IMPACTERA À PARTIR DE 2026 LES FILIÈRES SIDÉRURGIE, CIMENT, ENGRAIS MENACE-T-ELLE LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES ?

-C'est une taxe pour l'environnement. Même s'ils vont toucher les produits algériens, on peut les exonérer de taxes. Mais on ne doit pas vendre les produits à perte. On doit faire une analyse financière, de la comptabilité analytique pour voir si le produit reste concurrentiel. Je pense néanmoins que nos produits resteront concurrentiels même si l'UE exige des taxes. Car la production dans nos usines est sept fois moins chère que dans les usines européennes, grâce à l'énergie. Mais on doit vendre des produits propres. D'ailleurs l'Algérie se prépare avec le développement d'un programme dans l'hydrogène. Suivant la vision 2035, il faut aller dès 2025 vers les énergies propres : le solaire, l'éolien pour préserver nos ressources gazières et pétrolières. Car la consommation de produits énergétiques atteindra son optimum en 2030.

Propos recueillis par Khaled Remouche

Les opérateurs économiques appelés à adhérer à la transition numérique

Le Directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a invité, dimanche à Alger, les opérateurs économiques activant dans le commerce international à adhérer à la démarche de transition numérique, à travers l'inscription dans le nouveau système informatisé des Douanes. L'appel a été lancé lors d'une journée d'information, organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) en son siège au profit des opérateurs activant dans la production et l'exportation des appareils électroménagers, en présence de ses cadres, du Directeur général de l'Agence algérienne de promo-

tion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du Directeur général de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), Zohir Laïche, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de représentants d'organismes et d'organisations activant en matière de promotion du commerce international. A cette occasion, le général-major Bakhouche a souligné l'importance de « l'adhésion des opérateurs économiques, les commissionnaires en douane et les différents professionnels activant dans le commerce international à la démarche de tran-

sition numérique que connaît le secteur », en s'inscrivant dans le nouveau système informatique des douanes. Bakhouche a estimé, dans ce sens, que le nouveau système informatisé des douanes « est un nouveau jalon dans le processus de transition numérique mené par les autorités supérieures du pays, et un outil de modernisation de l'activité douanière, voire de promotion de la performance du service public », soulignant que ses services « veillent à ce propos à intensifier les sessions de formation au profit des opérateurs économiques en vue de leur en faciliter l'accès ».

Y.B.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ET APPEL À LA STABILITÉ
DES PRIX DURANT LE RAMADAN

Le ministre du Commerce à l'épreuve du feu

Tayeb Zitouni a noté avec satisfaction la position des commerçants et des grands producteurs qui ont soutenu l'idée de réduire les prix de diverses denrées alimentaires largement consommées à au moins 10 pour cent, à l'occasion du Ramadan, par rapport aux autres mois de l'année, considérant que cette initiative novatrice sur le marché national.

Comme chaque année, à la veille du mois de ramadan, mois des dépenses par excellence, les spéculateurs de tous bord sont tentés par la trituration des prix, à leur seul profit s'entend, et toujours au préjudice du citoyen.

Cette année, afin de faire pi-ce aux spéculateurs, les pouvoirs publics procèdent d'une tout autre manière. Ainsi, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé hier, à Boumerdes, une réduction estimée à 10 pour cent des prix des produits alimentaires à l'occasion du prochain mois de Ramadan.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a noté avec satisfaction la position des commerçants et des grands producteurs qui ont soutenu l'idée de réduire les prix de diverses denrées alimentaires largement consommées à au moins 10 pour cent, à l'occasion du Ramadan, par rapport aux autres mois de l'année, considérant que cette initiative novatrice sur le marché national. Il a ajouté que les prix sur les marchés commerciaux voisins pour les mêmes produits alimentaires diminueront également, et pourraient atteindre 25 pour cent. Il a précisé que ces réductions concerneront également les appareils électroménagers, et les négociations sont en cours



de coordination avec les concernés afin de réduire également le prix de leurs produits de 10 pour cent durant le Ramadan.

Il a souligné que ce processus de réduction des prix pendant le Ramadan de cette année pour les produits largement consommés est le premier du genre au niveau national. Il sera élargi à tous les détaillants à travers le pays, en mettant l'accent sur l'accompagnement des services de contrôle tels que les services municipaux et les cadres et agents des directions commerciales à travers le pays. Ces agents de contrôle seront là pour superviser l'opération et faire en sorte que ces remises n'iront pas dans les poches des intermédiaires. Tayeb Zitouni a par ailleurs

mis en garde contre les prix des viandes rouges importées par l'Etat, rappelant qu'ils sont réglementés à 1200 DA le kilo. Le ministre a été catégorique : toute hausse des prix ou tout changement de vocation des viandes rouges importées ne sera pas toléré, et le ministère du Commerce restera vigilant pour garantir le respect de la réglementation en vigueur. Le ministre a également indiqué que les services du ministère du Commerce ont identifié des cas de changement de prix dans plusieurs wilayas du pays. Des importateurs ont été appréhendés et leurs licences d'importation ont été annulées pour non-respect des règles établies. Tayeb Zitouni a en outre évoqué la lutte contre la spéculation et

les pratiques illégales qui visent à tirer profit de la situation. Il a affirmé que des mesures strictes seront prises à l'encontre de tous ceux qui tentent de contourner les réglementations en place. Pour conclure, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni a appelé les consommateurs à signaler toute hausse injustifiée des prix et à rester vigilants face à d'éventuelles pratiques frauduleuses. Il a souligné que la collaboration de tous est nécessaire pour préserver la transparence et l'équité sur le marché. Zitouni a rassuré sur l'abondance de toutes les denrées alimentaires durant le mois de jeûne de cette année et a garanti que tous les produits seront disponibles sur le marché.

I.Med

SOUTIEN À LA PRODUCTION NATIONALE

28 000 femmes productives adhèrent au programme lancé par le Président

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Kaouter Krikou a annoncé, avant-hier, depuis Mostaganem, que 28 000 femmes productives adhèrent actuellement au programme de soutien à la production nationale lancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en février 2021. Supervisant le lancement d'une caravane de solidarité pour fournir des aides sociales et médicales en faveur des familles nécessiteuses de 32 communes, Mme Krikou a indiqué que «les cellules de proximité de solidarité ont une expérience suffisante pour cibler les couches à prendre en charge, et les enquêtes sociales ont également un rôle pour promouvoir les mécanismes de soutien de l'Etat à la femme productive». «Le programme sectoriel de soutien à l'adhésion de la femme à la production nationale, qui a débuté en 2021, a enregistré jusqu'à présent 28 000 femmes bénéficiaires de divers mécanismes de soutien et 27 000 femmes orientées vers des centres de formation professionnelle et d'apprentissage, afin d'accéder à l'indépendance financière pour la femme productive et

la prise en charge de la famille ciblée», dira la ministre. Lors de sa visite au marché de solidarité de la femme productive, au niveau du parc d'attractions et de divertissement «Mostaland», Mme Krikou a déclaré que «la stratégie de soutien de l'Etat et d'accompagnement à la femme productive a commencé par le fait que les femmes au foyer ont un métier, en passant par la formation au niveau des centres de formation professionnelle et d'apprentissage, jusqu'à la création d'une micro-entreprise productive». Après avoir inspecté le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Hassi Mameche, spécialisé dans la formation des femmes, la ministre a exhorté les femmes, à l'occasion de l'ouverture de la session de février, à acquérir le professionnalisme et la technologie requis et à intensifier la formation garantissant la gestion et la durabilité de l'entreprise productive». Au centre psychopédagogique des déficients mentaux, la ministre a recommandé aux responsables du centre d'accélérer la prise en charge des enfants déficients mentaux, en vue de leur insertion sociale, insistant sur l'importance

du bon diagnostic, l'accompagnement psychologique et pédagogique et la coordination avec le secteur de la santé publique. Le secteur dispose de 239 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisé, 17 annexes, 1 304 classes au niveau du secteur de l'éducation nationale, dont une classe intégrée située à l'école primaire Maarouf-Charef de la commune de Mazaghran, qui a été inspectée par Mme Krikou, lors de cette visite de terrain.

R.N.

UNE NOUVEAUTÉ DE TAILLE DANS LE CODE PÉNAL

Prison ferme pour quiconque profère des expressions indécentes dans les lieux publics

Le rapport complémentaire au Code pénal comprend une nouveauté de taille : il s'agit d'un nouvel article qui punit le fait de prononcer ou d'accomplir des actes indécents dans les lieux publics. En effet, les représentants de l'Assemblée populaire nationale ont avalisé hier, un nouvel article 333 bis 8 modifié qui stipule que : Quiconque commet un acte ou prononce un mot malséant dans un

RAMADHAN-HADJ-SAISON
ESTIVALE :

ZAHANA MOBILISE LES DIRECTEURS DES TRANSPORTS DE WILAYA

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, dimanche, une réunion sur les préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadan, de la saison du Hadj de l'année 2024 et de la saison estivale, selon un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, avec la participation des directeurs des transports des wilayas par visioconférence, selon le communiqué. Après avoir écouté les intervenants et passé en revue les mesures et procédures prévues en prévision de ces rendez-vous, le ministre a adressé une série d'instructions et d'orientations opérationnelles visant à assurer le bon déroulement de ces échéances. Pour ce faire, le secteur mobilise l'ensemble des moyens matériels et humains au niveau des différents moyens de transport, s'attelle à l'amélioration des services et à la prise en charge optimale des citoyens, d'autant que ces saisons enregistrent une grande affluence sur les moyens de transport et les structures y afférentes, conclut le communiqué. N.S.

7^E SOMMET DU GECF
À ALGER :

UNE APPLICATION MOBILE DÉDIÉE À L'ÉVÉNEMENT

Le 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars à Alger, vient de se doter de sa propre application mobile, permettant aux utilisateurs un accès facile à toutes les informations et données relatives à cet événement. Téléchargeable à partir du site électronique dédié à l'événement (algeria7thgecfsummit.dz), par un simple clic ou à travers un code QR, l'application est baptisée «The 7th GECF Summit 2024». Ce nouveau support électronique offre un accès direct aux inscriptions à ce Sommet, ainsi qu'au programme, aux informations et aux données y afférentes, disponibles en langue arabe et anglaise. Elle permet également de suivre l'actualité de cet événement, dans les deux langues, ainsi que l'accès à la galerie photos qui lui est dédiée. A rappeler que le Sommet du GECF à Alger, qui revêt une importance mondiale, avec la participation de dirigeants, de délégués et de parties prenantes du monde entier, aura lieu au Centre international de conférences Abdeltif-Rahal (CIC, Alger), le 2 mars prochain. R.N.

R.N.

I.Med

POUR MUSTAPHA MEKIDÈCHE,
EXPERT INTERNATIONAL
EN ÉNERGIE :

LE 7^E GECF D'ALGER DOIT TENIR «UN DISCOURS COHÉRENT»

La souveraineté des Etats sur leurs richesses naturelles sera au cœur des débats et pourrait dominer les concertations au 7^{ème} Sommet des chefs d'Etats et de Gouvernements du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF 2024), que l'Algérie accueille, du 29 février au 2 mars prochain.

C'est ce qu'a indiqué, ce lundi, le docteur Mustapha Mekidèche, expert international en énergie et ex-directeur général de l'entreprise nationale d'ingénierie pétrolière, affirmant que « dans les textes fondateurs du GECF, la défense des intérêts souverains des pays membres en matière des ressources gazières est un aspect central, mais revêt une complexité sur laquelle il faudrait s'attarder pour en déterminer tous les éléments y afférents ».

Interrogé lors de l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mekidèche a souligné que « le gaz doit être développé par les pays eux-mêmes, en partenariat avec des groupes de renommée internationale certes, mais avec une maîtrise locale. Cela na vaut que si les pays du GECF pèsent sur l'indexation des prix du marché ».

Mustapha Mekidèche a jugé que les participants au 7^{ème} GECF d'Alger doivent impérativement tenir « un discours cohérent », soulignant que « le GECF doit créer une discipline », en ce sens où, explique-t-il, « ce sommet doit rectifier l'idée selon laquelle le gaz naturel est une source carbonnée, alors qu'elle pollue 50 % moins que le charbon et que cette ressource doit pouvoir continuer ».

Abordant le sabordage du projet du Gazoduc transsaharien (TSGP) reliant la Nigeria et l'Algérie, Mekidèche a indiqué qu'il y a la géopolitique, mais il y a aussi l'économie du projet. Si les éléments géopolitiques ne sont pas accompagnés par un retour sur investissement, le projet ne se fera pas. Mais manifestement, c'est le projet le plus faisable d'un point de vue technique et d'un point de vue économique ».

R.E.

INTRODUCTION EN BOURSE DU CPA

L'opération est sur une dynamique positive

La première étape de l'opération d'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) à travers l'introduction en Bourse, a largement atteint ses objectifs, selon un communiqué du ministère des Finances.

L'évaluation de l'opération a été faite à l'occasion d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, présidée par le ministre, Laaziz Faïd, et rassemblant les principaux responsables des banques publiques, ainsi que le directeur général de la Bourse d'Alger et le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB).

Selon le directeur général du CPA « la première étape de cette opération a largement atteint ses objectifs, marquant ainsi une avancée significative dans le processus », ajoutant qu'il « a été noté avec satisfaction le grand engouement du segment des investisseurs particuliers ».

« Cette forte participation démontre l'intérêt et la confiance manifestés par les investisseurs privés envers cette initiative », a précisé le ministre dans son communiqué.

A cette occasion, le ministre des Finances Laaziz Faïd a souligné que cette ouverture du capital « représente une opportunité majeure pour renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, favorisant ainsi le développement économique du pays ».

« Cette dynamique positive ouvre la voie à des perspectives prometteuses pour le secteur financier et témoigne du potentiel du marché national des capitaux », dira le ministre. Sur un autre



registre, un volet important a été examiné lors de cette réunion relatif aux bilans de performance des principales banques publiques, notamment la BADR, la BDL, la CNEP-Banque, le CPA, ainsi que de la Banque de l'habitat (BNH), qui ont présenté leurs résultats et des perspectives de leur évolution.

La rencontre a permis d'évaluer la santé financière de ces institutions, leurs performances et de discuter des défis spécifiques rencontrés et d'explorer des opportunités pour renforcer leur contribution au financement du développement économique du pays, a souligné le communiqué du ministère.

Quant au mode de gouvernance des banques publiques,

les discussions ont gravité autour d'un point majeur, mettant en lumière la nécessité de repenser la gouvernance des banques publiques, conformément aux résultats de l'opération d'évaluation entreprise dans ce sens.

Le ministre a souligné, dans ce chapitre, l'importance de réviser le mode de gouvernance actuel, « caractérisé par le bicéphalisme de gestion », et la nécessité de procéder à des changements et à des ajustements méthodologiques, selon les résultats de l'évaluation en cours, pour optimiser la gestion des banques publiques.

La rencontre a permis, selon le communiqué, d'examiner le bilan de l'année 2023 de la COSOB, mettant particulière-

ment l'accent sur les avancements accomplis par cette institution notamment dans le domaine du financement participatif.

« Une attention particulière a été accordée à la mise à jour du cadre réglementaire, notamment la révision du règlement concernant les conditions d'inscription des agents habilités à négocier des valeurs immobilières », précise-t-on.

« Cette réforme s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'activité boursière, soulignant l'engagement envers l'adaptation aux évolutions du marché financier et la promotion de pratiques réglementaires innovantes », selon la même source.

M.H.

SELON LE PROFESSEUR NOUREDDINE YASSAA :

Le gaz naturel, un levier d'attractivité pour les IDE

Grâce aux avantages comparatifs qu'offre le gaz naturel, véritable « allié de la transition énergétique », l'Algérie pourrait attirer des investissements industriels internationaux cherchant à rendre leurs processus plus propres, a indiqué dans un entretien à l'APS le Professeur Noureddine Yassaa, Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). « Actuellement, il y a certaines industries qui sont en train de se délocaliser un peu partout à cause notamment de la crise énergétique, l'Algérie pourrait être un centre pour l'implantation de ces industries. La coexistence du gaz naturel et de l'énergie solaire, en abondance, et sa position géostratégique rend l'Algérie une destination de choix pour devenir un grand pôle industriel dans la région », dira-t-il. Il précisera qu'il s'agit d'un

potentiel de projets relevant des « secteurs industriels stratégiques pour le développement économique de notre pays », soulignant que la nouvelle approche consistait à valoriser les ressources énergétiques nationales, fossiles ou renouvelables, localement, en créant de la valeur ajoutée, de la richesse et de l'emploi dans le cadre d'une politique de diversification de l'économie. En d'autres termes, cette approche « favorise l'exportation des produits dérivés ou manufacturés au lieu d'exporter le gaz naturel brut, en incitant nos partenaires industriels étrangers à s'implanter dans notre pays en bénéficiant de l'accès à une énergie abondante, abordable, propre et durable ainsi qu'aux avantages accordés dans le cadre du nouveau code sur l'investissement », a expliqué le CEREFÉ. Les volumes de gaz ainsi dégagés

continueront à approvisionner les partenaires conformément aux engagements en la matière, a expliqué le Professeur Yassaa. Insistant sur le rôle central du gaz naturel comme « allié incontournable » des énergies renouvelables, notamment en Algérie, qui mise sur la diversification de son économie, le même responsable a affirmé que ces futurs projets investissements pourraient être concrétisés dans divers créneaux à forte valeur ajoutée, dont l'industrie mécanique, les giga-factories dans l'industrie solaire, la fabrication de batteries, l'industrie de pointe et les semi-conducteurs. Les data-centers, les clouds, et autres, qui sont énergivores, peuvent ainsi bénéficier de l'abondance de l'énergie propre et durable en Algérie. Noureddine Yassaa a relevé dans ses propos l'intérêt, pour l'Algérie de

déployer massivement les énergies renouvelables, compte tenu des potentialités qu'elle recèle, dont l'objectif stratégique est de diversifier les ressources énergétiques nationales et assurer sa sécurité énergétique à long terme, de façon à préserver le gaz naturel en tant que levier de création de la valeur ajoutée. « Le gaz naturel a toute sa place dans le système énergétique mondial : toutes les projections crédibles montrent que le couple gaz naturel-énergie solaire occupe une place prépondérante dans le futur système énergétique mondial. En attendant le développement des technologies de stockage à grande échelle, notamment les batteries de stockage et l'hydrogène vert, le gaz naturel permettra aux énergies renouvelables intermittentes, solaire et éolienne, de se développer tout en assurant la stabilité et la fiabilité



des services énergétiques », a expliqué le responsable du CEREFÉ. Interrogé sur le sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) qui se tiendra à Alger (28 février-2 mars), il a noté que l'événement constitue une opportunité pour affirmer que « le gaz naturel a toute sa place dans le système énergétique mondial, d'autant plus qu'il permet d'atteindre le triple objectif : sécurité énergétique, croissance économique et protection de l'environnement ».

N.S.

POSTE FRONTALIER "TINDOUF-ZOUERATE" :

Un grand pas vers la concrétisation de l'intégration africaine

La Mauritanie constitue pour l'Algérie l'une des portes ouvertes vers l'Afrique de l'Ouest. Ce qui augure d'un développement des échanges commerciaux avec la Mauritanie et des pays de l'Afrique subsaharienne, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Nigeria.

Des académiciens et analystes politiques mauritaniens ont affirmé que l'inauguration des deux postes frontaliers de Tindouf (Algérie) et de Zouerate (Mauritanie) constituait un grand pas vers la concrétisation de l'intégration africaine, soulignant que cette route renforcera davantage le rôle de l'Algérie dans la réalisation du développement durable dans la région et le renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays voisins à l'effet d'instaurer la stabilité au nord de l'Afrique. Dans une déclaration à l'APS, l'écrivain et analyste politique mauritanien, Boune Oueld Bahi, a mis en avant l'importance "stratégique majeure" de l'ouverture de ce poste entre les deux pays, qui traduit, a-t-il dit, "une vision sérieuse algéro-mauritanienne pour le renforcement des relations bilatérales et de la coopération économique et stratégique". Le poste frontalier entre les deux pays est à même "d'ouvrir à l'Algérie une voie vitale vers les profondeurs de l'Afrique, tout en reliant la Mauritanie au marché algérien et aux marchés du monde à travers la méditerranée", a ajouté M. Boune Oueld bahi. L'inauguration du poste frontalier par les présidents des deux pays revêt "une symbolique politique", témoignant du partenariat stratégique enraciné entre les deux parties. Il s'agit, en outre, d'un message clair que la coopération algéro-mauritanienne est une décision "souveraine et politique" témoignant de la bonne intention des dirigeants des deux pays d'aller de l'avant pour la réalisation de l'intégration africaine, a souligné



l'écrivain mauritanien. Au regard des mutations et des évolutions que connaît la région de l'Afrique du Nord et du Sahel plus précisément, M. Boune Ould Bahi a estimé que "ce passage a désormais une grande importance quant au renforcement des Etats voisins, à l'effet de relever les défis imposés par la conjoncture. Cela y compris l'instabilité de la région avec la prolifération du crime organisé, des groupes terroristes et de la migration clandestine, en sus des mutations internationales actuelles, dont les contours ne sont pas clairs à ce jour". "L'Algérie en tant qu'Etat pivot, peut aujourd'hui exploiter cette position stratégique et importante en vue d'aplanir les obstacles entravant le développement, à travers la facilitation de l'échange commercial, du mouvement des capitaux, et des déplacements des citoyens". De son côté, l'analyste politique mauritanien spécialiste des affaires africaines, M. Soltane El Bane a rappelé les relations algéro-mauritaniennes profondes traduites par le grand intérêt porté par le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghaznaoui, à l'Algérie

depuis son accession au pouvoir. "Le lancement par les deux présidents de nombre de projets, notamment l'inauguration des postes frontaliers et la réalisation de la route reliant Tindouf (Algérie) et Zouerate (Mauritanie) sur une distance de 750 km, est une affirmation, par la plus haute autorité de l'Etat, de l'importance de poursuivre le développement des relations bilatérales en vue de préserver la stabilité et de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux voisins. Cela via le lancement du projet de la zone franche", a souligné l'analyste. L'analyste politique a, en outre, mis en avant l'importance du projet dans le développement des relations entre les deux parties, soulignant que "la Mauritanie, qui s'attèle à jeter les passerelles de coopération commerciale et à renforcer les opportunités d'investissement au plan régional, a besoin aujourd'hui des partenaires économiques pour l'exportation de l'énorme richesse maritime qu'elle recèle, dont la capacité d'exportation annuelle est estimée à 1.8 millions de tonnes, alors que seulement 1.2 mil-

lions de tonnes a été exportée dernièrement". Il a expliqué que l'Algérie entendait, quant à elle, "bénéficier des marchés émergents en Mauritanie qui ouvrent une voie générale et stratégique au profit des entreprises algériennes pour accéder à la région de l'Afrique de l'Ouest, à la lumière de la valeur des échanges commerciaux qui n'a eu de cesse d'augmenter et qui sera, selon les prévisions, revue à la hausse. Cela avec l'ouverture du nouveau poste frontalier à même de lever de nombreux obstacles, pour ne citer que celui des transferts financiers". Pour l'écrivain et avocat mauritanien, Mohamed Ould Amine, la démarche entreprise par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune est "une grande décision de solidarité, en ce sens que le financement par l'Algérie d'une transsaharienne assez onéreuse reliant les réseaux routiers algériens et mauritaniens, ainsi que la suppression des droits douaniers imposés aux produits d'origine mauritanienne contribueront à l'ouverture de marchés importants et prospères".

R.R.

EL TARF : PRODUCTION D'EAU DE MER DESSALÉE

Elle alimentera les wilayas situées dans un rayon de 150 km

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, dimanche soir à El Tarf, que les wilayas de l'intérieur du pays situées dans un rayon de 150 km à partir des usines de dessalement d'eau de mer, «bénéficieront également de l'eau potable produite par ces unités». Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, sur le site de la pose des conduites entre l'unité de dessalement de Koudiat Eddraouche (en cours de réalisation dans la commune de Berrihane) et le réservoir principal de 50.000 m3, en réalisation dans la commune du Lac des Oiseaux, que la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer le long de la bande côtière «vise l'accélération du rythme d'approvisionnement des

populations en eau potable. Ceci afin d'améliorer la sécurité de la fourniture du précieux liquide». Un enjeu, a souligné M. Derbal, «qui s'est transformé, ces dernières années, en défi international prioritaire».

«La nécessité d'accélérer le rythme des travaux durant le mois sacré de Ramadhan, en optant pour le système du travail continu, en 3 x 8, pour atteindre les objectifs fixés», a été soulignée par le ministre de l'Hydraulique qui a néanmoins jugé «satisfaisants» les travaux actuels. Il a également souligné, dans le même contexte, que les entreprises en charge de la réalisation de ces projets «disposent des capacités humaines, matérielles et logistiques nécessaires

leur permettant d'accélérer le rythme de réalisation afin de livrer ces projets dans les délais contractuels».

L'usine de Koudiat Eddraouche dont les eaux dessalées seront dirigées vers le réservoir principal de 50.000 m3 situé dans la commune du Lac des Oiseaux, répondra, à terme, aux besoins des habitants des wilayas d'El Tarf, d'Annaba et de Skikda. Cela en plus de neuf communes de la wilaya de Guelma, selon les explications fournies sur site L'usine de Koudiat Eddraouche qui couvre une superficie totale de 11 hectares, est l'une des unités de dessalement les plus importantes en réalisation à travers le pays. Elle produira 300.000 m3/jour d'eau dessalée.

CONSTANTINE : RÉCEPTION DE DEUX CENTRES DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE «AVANT FIN 2024»

Le Président-Directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé dimanche à Constantine, que «deux centres de transformation électrique 60-30 et 60-10 kilovolts seront réceptionnés dans la commune d'El Khroub avant fin 2024 pour renforcer l'alimentation de la wilaya en cette énergie vitale». Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, M. Adjal a précisé que le premier centre 60-10 KV sera réceptionné au lieu-dit Ain El Bey près de Guetar El Aich et le second 60-30 KV dans la localité d'El Baâraouia de sorte à assurer à terme l'autosuffisance électrique pour la daïra d'El Khroub et la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Selon les explications données sur site, le taux d'avancement des travaux du centre d'Ain El Bey mobilisant une enveloppe financière de 750 millions DA a atteint pas moins de 72% tandis que celui du centre d'El Baâraouia qui mobilise un investissement de 750 millions DA a atteint 46%. Lors de son inspection d'autres projets d'électricité en cours, M. Adjal a révélé la réception «avant fin avril prochain» de l'opération d'aménagement d'injecteur électrique 120 méga-voltampères dans la commune de Didouche Mourad dans une opération anticipée pour assurer une couverture électrique continue et de qualité durant l'été 2024, en attendant la réception du transformateur électrique 220-60 kilovolts dans la même collectivité locale.

Avec la mise en service de cet injecteur, le volume d'injection en électricité estimée actuellement à 835 méga-voltampères passera à 955 méga-voltampères, ce qui représente une capacité amplement suffisante pour répondre aux besoins en électricité de la wilaya puisque seuls 40% en seront consommés. Le P-dg de Sonelgaz a affirmé que Constantine est actuellement une des meilleures wilayas en termes de couverture par les réseaux d'électricité et de gaz avec des taux atteignant 99% pour l'électricité et 95% pour le gaz naturel. Il a également ajouté que les zones industrielles et les zones des activités de la wilaya sont alimentées en électricité et 90% des projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique ont été concrétisés, estimant que le groupe Sonelgaz aura ainsi honoré tous les engagements pris en faveur de cette wilaya au cours de la visite effectuée au mois de mai de l'année passée. Selon le même responsable, les taux de couverture des zones d'ombre de cette wilaya par les deux réseaux d'électricité et de gaz naturel ont atteint respectivement plus de 87% et plus de 96%. Adjal a rappelé que la wilaya de Constantine a bénéficié de la réalisation de 11 projets essentiels de postes de transformation électrique 220-60 kilovolts et 60.30 kilovolts pour une enveloppe financière dépassant les 23 milliards DA en vue de «résoudre le problème de coupure du courant électrique et d'assurer un service public de qualité, notamment en été».

APS

LES AGRUMES, DES ALLIÉS INCO

La production mondiale d'agrumes, toutes espèces confondues, s'élève à plus de 110 millions de tonnes par an, sur une superficie de 7,5 millions d'hectares environ. Les oranges représentent environ 60 % de la production totale d'agrumes. Les tangerines, mandarines, clémentines et satsumas comptent pour 23 % du volume mondial. Environ 13,7 millions de tonnes de citrons et de limes, ainsi que 4,4 millions de tonnes de pamplemousses et pomelos sont produites annuellement. Les rendements moyens se situent entre 5,3 et 6,7 tonnes/an, mais les pays aux cultures plus intensives atteignent une moyenne nationale de 11 à 15,5 tonnes/an. Dans les régions les plus propices, les meilleurs producteurs parviennent à produire 20 à 26 tonnes/an. Le Brésil cultive un quart de la production mondiale d'agrumes dont 75 % sont transformés en jus. La Chine et les États-Unis sont également d'importants producteurs avec respectivement 17,6 et 11 millions de tonnes. Ensemble, le Brésil et les États-Unis représen-

Personne ne s'y attendait et pourtant, des scientifiques de l'Université américaine, William Patterson, ont mené une étude visant à déterminer quels étaient les aliments d'origine végétale les plus sains. 41 aliments ont été étudiés sous toutes les coutures, en tenant compte, notamment, du ratio nutriments/calories de chacun, et un classement a ainsi été établi.

En queue de peloton, on retrouve le pamplemousse blanc, une variété bien moins connue que ses cousins rouge et rose. S'il est à cette place, c'est que cet agrume est très riche en fibres. Cette particularité en fait un allié de poids pour réduire les problèmes intestinaux et favoriser la digestion.

Appréciée pour son petit goût à la fois sucré et acidulé, la mûre est aussi bonne pour les papilles que pour la santé. Ce fruit rouge est en effet très riche en potassium, en magnésium, en fer et en calcium. Il possède également des propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes, idéales pour prévenir les maladies cardiovasculaires et calmer les douleurs pendant les menstruations. La mûre serait également réputée pour garder des yeux en bonne santé. À l'instar de son cousin blanc, le pamplemousse rouge ou rose, est très concentré en vitamine C. Pour vous donner une idée : manger 3 pamplemousses vous suffit pour atteindre la quantité idéale de vitamine C quotidienne recommandée. Oui mais voilà, ce fruit est assez mal aimé à cause de son amertume. Pour le déguster, rien de tel de l'incorporer dans une salade aux inspirations asiatiques, ou d'en faire un dessert gourmand !

Au pied du podium, on retrouve le citron vert... et ça n'a rien d'étonnant ! Sa forte teneur en vitamines et minéraux essentiels lui confère le titre d'allié santé par excellence. Pour profiter de ses bienfaits, rien de tel qu'une bonne limonade brésilienne ou que quelques financiers maison.

LE TRIO GAGNANT

Parmi les fruits les plus sains, on retrouve, en troisième position, l'orange... et fort heureusement car il s'agit, selon plusieurs études, de l'un des fruits préférés au monde ! L'orange n'a pas eu de mal à se glisser sur le podium grâce à sa très forte teneur en vitamine C, mais aussi pour le calcium, le magnésium, et le potassium qu'elle contient ! En troisième position : la fraise. Cette place peut paraître étonnante, mais ce fruit est bourré de bons nutriments. Il contient, par exemple, beaucoup de vitamine C, de magnésium et d'acide folique. Ce dernier favorise le bon développement des fœtus chez la femme enceinte, et prévient des troubles cognitifs comme la maladie d'Alzheimer. Les envies soudaines de fraises des futures mamans ne seraient en fait pas une coïncidence...

Le grand gagnant de cette étude est nul autre que le citron ! Tout comme l'orange, ce petit agrume doit cette première place à sa composition particulièrement riche en vitamine C, mais également en magnésium, en fibres et en potassium. Pour une santé de fer, n'hésitez donc pas à vous préparer, quotidiennement, une petite boisson citronnée.

Tout le monde le sait, manger des fruits est bon pour la santé. En effet, leurs apports nutritionnels sont riches et permettent au corps de se maintenir en bonne santé. Mais voilà que certains scientifiques ont voulu en savoir plus sur le fruit qui pourrait être le meilleur pour la santé. La professeure agrégée Jennifer Di Noia de l'université William Paterson de Wayne, aux États-Unis, a évalué les fruits et les légumes en fonction de leur apport en nutriments. Et le grand gagnant de cette expérience est... le citron ! En effet, ces agrumes présentent une haute valeur nutritive fondamentale pour prévenir notamment les maladies cardiovasculaires.

LE CITRON, FRUIT LE PLUS SAIN AU MONDE

La scientifique a alors indiqué que le citron possède pas moins de 17 nutriments essentiels pour notre santé, comme les fibres, le potassium, les protéines, la vitamine B12 etc... Le citron « apporte près de 20% des apports journaliers en nutriments pour 100 grammes ingérés, un rapport non négligeable pour une alimentation quotidienne équilibrée. Mieux encore, son pouvoir antioxydant n'est plus à prouver, le citron contenant des flavonoïdes et des limonoïdes qui neutralisent les radicaux libres, responsables de l'oxydation des cellules », précisent nos confrères de Vogue.

Grâce à ses nombreuses vertus, le citron est un anti-diabète puisqu'il permet de réguler l'indice glycémique.

Contrairement à bon nombre d'autres fruits, le citron est surtout composé d'eau. Cet agrume ne contient que 3 grammes de sucres pour 100 grammes, tandis que la plupart des fruits en contiennent 3 fois plus. On compte de fait dans le citron 17 calories pour 100 grammes. Il est donc très apprécié dans les super aliments utilisés pour les régimes. De nombreuses études scientifiques ont en effet prouvé que les personnes souffrant d'obésité présentent des concentrations faibles en vitamine C. Cette dernière permet aussi « d'oxyder 30 % de gras en plus dans l'organisme lors d'un exercice physique. Ainsi, consommer régulièrement du citron peut aider à accélérer drastiquement le processus d'élimination des graisses. » Côté beauté, le citron est l'un des fruits les plus riches en antioxydants. Il permet ainsi de lutter contre stress oxydatif qui favorise la prévention du vieillissement prématuré, aussi bien physiquement qu'au niveau du développement de certains cancers. Le pH de cet agrume permet aussi d'avoir de beaux cheveux. Lorsque vous avez terminé de vous laver les cheveux, vous pouvez rincer votre chevelure avec un jus de citron. Cette technique permet également de lutter contre les pellicules. Pour la peau, vous pouvez appliquer directement sur vos tâches pigmentaires, du jus de citron. Attention, il est bon de savoir qu'il ne faut pas exposer sa peau au soleil une fois ce soin réalisé. L'idéal pour profiter des bienfaits du citron en prévention, c'est de le consommer dans de l'eau fraîche ou tiède tous les matins, à jeun. Cela permet de faire profiter son foie des bienfaits antioxydants. Orange, clémentine, pamplemousse, citron : les agrumes permettent de mettre un peu d'acidité à notre alimentation. Riches en vitamines et nutriments, peut-on en manger tous les jours ?

Il est conseillé de manger 5 fruits et légumes par jour. Parmi les aliments phares de l'alimentation, on retrouve notamment les agrumes comme l'orange ou le citron. Beaucoup ne peuvent pas se passer d'une bonne orange le matin, afin de faire le plein de vitamines pour commencer la journée. Mais est-ce une bonne idée ? Peut-on manger des agrumes tous les jours ? Un médecin s'est intéressé au sujet.

MANGER DES AGRUMES TOUS LES JOURS

Interrogée par le site Allo Docteur, le Dr Diana Kadouch médecin nutritionniste à l'hôpital Bichat de Paris, l'affirme : les agrumes, « on peut largement en manger tous les jours ».

Les oranges, par exemple, sont très bonnes pour la santé puisque leur chair contient des fibres mais aussi de la vitamine C. Elles sont donc idéales pour le petit-déjeuner. De manière globale, les agrumes sont un atout de taille pour la santé : alliés pour les os, régulateurs de glycémie et bons pour les artères. Leurs bienfaits sont nombreux. Pour profiter un maximum de leur apport, le mieux est de varier les plaisirs, explique l'experte : "C'est bien de ne pas prendre toujours le même agrume, notam-

ment ceux qui sont riches en vitamines C et A. Il est important de varier les fruits et légumes.

L'idéal est de manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour. Cette forme, présente en synergie avec les vitamines A, C et E, est supérieure à celle des jus de fruits. Le jus de citron est essentiel pour la santé, donc sur le fruit le plus sain, la seule exception est déconseillée puisque cela peut nuire à la santé : "Soyez prudent avec ce fruit".

MANGER DES AGRUMES SERAIT BÉNÉFIQUE APRÈS 70 ANS

Une étude récente sur la prévention d'aliments riches en antioxydants de composition pourrait réduire la fragilité. C'est la santé. En effet, tant de prêter attention à l'alimentation de nos besoins. Voici 2 fruits à privilégier après 70 ans ! Les agrumes sont riches en phytonutriments flavonoïdes que l'on trouve dans les plantes, telles que les flavonols et les antioxydants cellulaires du citron par les radicaux titut de recherche et Arthur M. L'étude sur plusieurs dizaines de cellules de flavonoïdes serait associée à la réduction du syndrome. Selon les auteurs, l'apport supplémentaire de 20% par jour, les risques de maladies cardiovasculaires sont réduits de 20%. Parmi les plus sains, les fruits en particulier ont un impact positif sur la santé. Le syndrome métabolique est caractérisé par une augmentation de la fonction et de la fonction de la dépendance. Les myrtilles sont riches en flavonoïdes qui possèdent des propriétés anti-inflammatoires et peuvent aider à réduire la fonction vasculaire. Les fruits riches en quercétine. Le citron contient le plus de quercétine. Ils ont montré une réduction de la fonction de la dépendance. D'autres fruits et légumes ou encore le citron en quercétine.

LES MEILLEURS FRUITS RECOMMANDÉS POUR LES YEUX

Lorsqu'il s'agit de protéger nos yeux, nous devons nous méfier des conseils, voir les oculaires et la prévention.

Manger des fruits est bon pour la santé. En effet, leurs apports nutritionnels riches permettent au corps de se maintenir en bonne santé. C'est le cas des agrumes qui présentent une haute valeur nutritive fondamentale pour prévenir notamment les maladies cardiovasculaires.

tent plus de 90 % de la production mondiale de jus d'orange. Environ 22 millions de tonnes d'agrumes sont produits dans la région méditerranéenne, principalement pour la consommation de fruits frais. L'Espagne, l'Italie, l'Égypte, la Turquie et la Grèce sont les principaux producteurs.

Plus de 90 % de la production mondiale d'agrumes frais sont consommés dans le pays d'origine. La région méditerranéenne est le plus grand exportateur de fruits frais. Les principaux importateurs sont l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

VOICI LES 7 FRUITS LES PLUS SAINS DU MONDE SELON LA SCIENCE !

Banane, pomme, poire, clémentine... Ce n'est un secret pour personne : manger des fruits frais, c'est excellent pour la santé. Ils représentent, en effet, une excellente source de fibres, de vitamines et de minéraux. Saviez-vous, cependant, que certains seraient plus sains que d'autres ? On vous en dit plus !

ENTATION SAINE

CONTOURNABLES POUR LA SANTÉ

qui peuvent avoir des effets secondaires sur certains médicaments."

avant de les consommer de la bonne

de les manger entièrement, confirment les nutritionnistes : " Il faut pourtant beaucoup consommer le fruit entier. Sous forme de jus, les différents composants agissent avec plus d'énergie pour apporter des bénéfices, mais leurs bienfaits pris isolément". Le jus n'est pas l'idéal puisque ce dernier est généralement composé de sucre. Misez sur le fruit entier et pur.

Une exception à cette règle est le citron. Il est conseillé de le croquer à pleines dents pour éviter de risquer d'abîmer l'émail de vos dents. Soyez vigilants et diluez le jus de citron dans de l'eau", conseillent les experts.

CES DEUX FRUITS SONT BON POUR LA SANTÉ DANS 10 ANS !

Une étude récente a révélé que la consommation de fruits riches en flavonols, un groupe de composés appartenant aux flavonoïdes, peut réduire les risques de syndrome métabolique. C'est ce que souligne le site Passeport Santé. Et, à un âge avancé, il est important de prêter une attention particulière à son alimentation ! À mesure que nous vieillissons, nos besoins nutritionnels peuvent changer. Il est recommandé de manger quotidiennement après le déjeuner. Les flavonols sont un groupe de composés chimiques appartenant à la famille des anthocyanes. Ce sont des pigments naturels que l'on trouve principalement dans les fruits et les légumes. Ils sont connus pour leurs propriétés antioxydantes. Ils peuvent aider à protéger les vaisseaux sanguins contre les dommages causés par le stress oxydatif. Les chercheurs de l'Institut national sur le vieillissement Hinda Marcus à Boston ont réalisé une étude sur plus de 1 700 personnes. Les résultats montrent que la consommation de fruits riches en flavonols, en particulier la quercétine, est associée à un risque plus faible d'apparition d'un syndrome de fragilité !

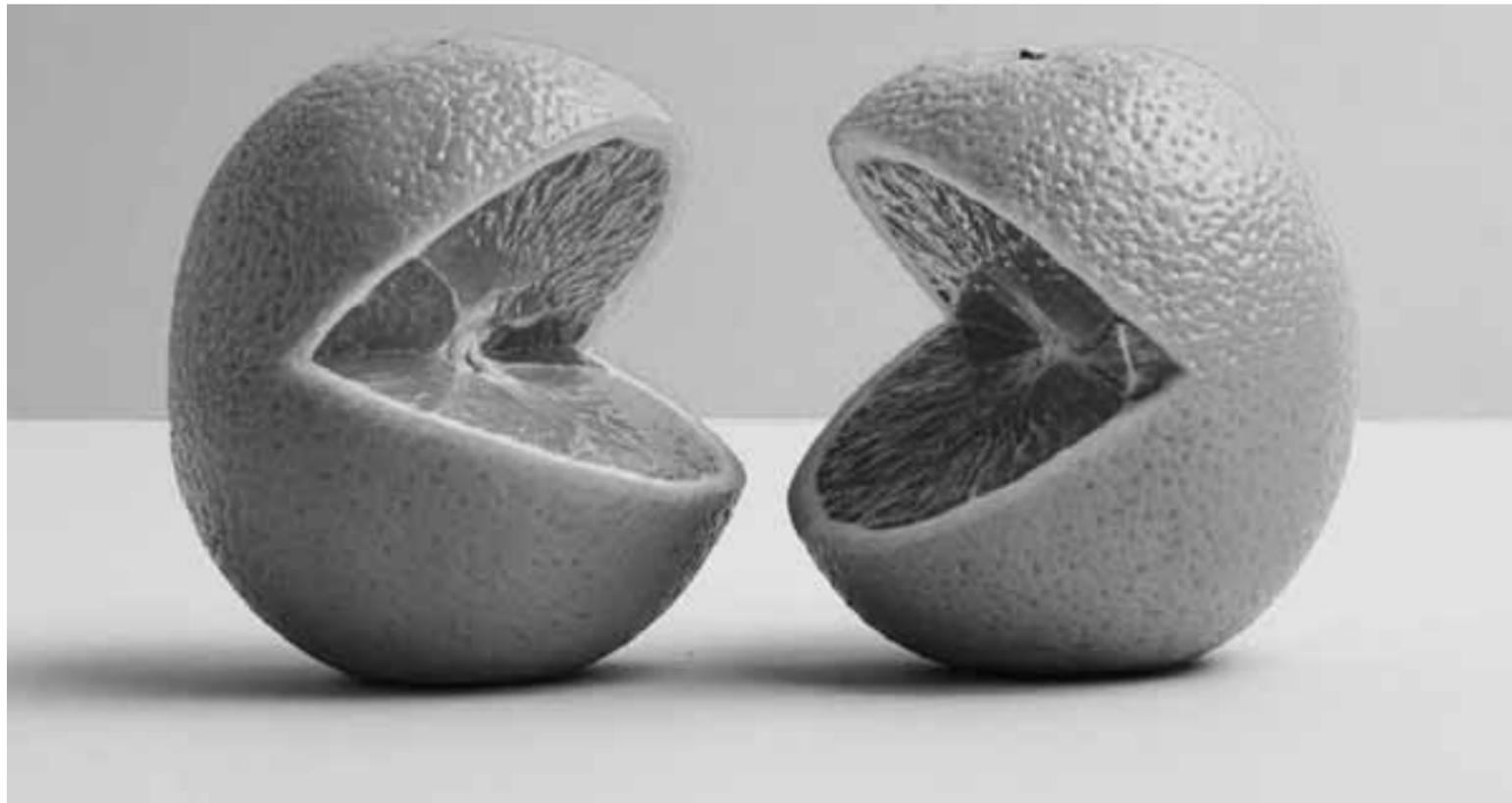
Les auteurs de l'étude, pour « chaque gramme supplémentaire de 10mg de flavonols par jour, les risques de fragilité ont été réduits de 10% ». Les aliments qui en contiennent le plus sont les raisins. Des études scientifiques ont observé deux avantages particuliers qui pourraient avoir un impact positif sur la santé !

Le syndrome de fragilité est un état de santé caractérisé par une diminution de la résilience physique, ce qui augmente le risque de chute, de déclin fonctionnel et de dépendance.

Les baies, telles que les fraises, les framboises et les mûres, sont riches en flavonols, notamment en quercétine, qui possède des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Ces composés peuvent aider à réduire l'inflammation, à améliorer la circulation sanguine et à protéger la rétine. Les pommes sont également riches en flavonols, en particulier en quercétine. C'est la peau des pommes qui en contient le plus. Des études épidémiologiques ont montré une association entre une consommation élevée de pommes et une diminution du risque de maladies cardiovasculaires. D'autres fruits riches en flavonols sont également riches en quercétine.

LES FRUITS RICHES EN FLAVONOÏDES SONT BON POUR LA SANTÉ DANS 10 ANS ?

Il est important de protéger notre vision, ce que les fruits peuvent aider à faire. Les experts nous recommandent de consommer quotidiennement des fruits riches en flavonols. Ces composés peuvent aider à protéger la rétine et à prévenir les maladies oculaires. Les fruits riches en flavonols sont les baies, les pommes, les raisins, les mûres, les framboises et les fraises.



sible grâce à un mode de vie sain.

Selon la Harvard Medical School, certaines vitamines présentes dans les aliments peuvent jouer un rôle clé dans la prévention de deux causes courantes de problèmes de vision : la cataracte, c'est-à-dire les zones troubles qui se forment dans le cristallin, et la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Cette dernière est une affection qui entraîne une perte de vision dans la macula, la partie de l'œil qui contrôle la vision centrale.

"Bien qu'il n'y ait pas de preuves définitives, certaines études suggèrent qu'une alimentation riche en certains nutriments peut contribuer à améliorer la santé des yeux", a déclaré le Dr Ivana Kim, professeur agrégé d'ophtalmologie à l'établissement d'enseignement. Elle ajoute : "La rétine, en particulier la macula, est considérée comme un environnement à fort stress oxydatif, ce qui signifie qu'il y a beaucoup de radicaux libres, des molécules qui endommagent les protéines et l'ADN à l'intérieur des cellules. Les antioxydants combattent les radicaux libres et sont censés contribuer à protéger la rétine de ces dommages. Il est prouvé que les vitamines (A, C et E) et les minéraux antioxydants (zinc) peuvent contribuer à prévenir la progression de la dégénérescence maculaire. La lutéine et la zéaxanthine sont des caroténoïdes présents dans la rétine et il a été démontré que l'apport alimentaire de ces composés a des propriétés antioxydantes, améliorant la densité des pigments dans la macula. Il est prouvé que les acides gras oméga-3 ont des propriétés anti-inflammatoires, et il est suggéré que l'inflammation joue un rôle majeur dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge, a déclaré le Dr Ivana Kim. La lutéine et la zéaxanthine sont présentes dans la plupart des fruits et légumes. Elles sont également présentes dans les légumes à feuilles vertes. Le jaune d'œuf est une source encore plus riche de ces nutriments. En outre, les acides gras oméga-3 se trouvent dans les poissons d'eau froide, les graines de lin et les noix. La viande rouge et les fruits de mer sont une excellente source de zinc, tandis que les vitamines A, C et E se trouvent dans les légumes, les fruits, les noix et les graines.

SIX FRUITS QUI DONNENT UNE "VISION D'AGILE"

Un mode de vie sain peut réduire considérablement le risque de problèmes de santé oculaire.

Laire. Les aliments riches en antioxydants et en vitamines jouent un rôle clé dans la santé de nos yeux. La Eye Clinic London recommande de faire régulièrement de l'exercice et d'adopter un régime alimentaire équilibré pour le bien-être général, dont nous partageons les meilleurs conseils ci-dessous. Les oranges, les citrons et les pamplemousses sont riches en vitamine C, qui aide l'organisme à former et à maintenir le tissu conjonctif, y compris le collagène présent dans la cornée de l'œil. La vitamine C favorise également la santé des vaisseaux sanguins de l'œil, ce qui contribue grandement à la prévention de maladies telles que la cataracte. Les fraises, les myrtilles et les mûres sont d'excellents super-aliments pour la santé des yeux. Les antioxydants présents dans la plupart des baies peuvent aider à prévenir la sécheresse, l'hypotension, les défauts de vision et la dégénérescence maculaire.

Le potassium est également excellent pour la santé des yeux, en particulier pour les yeux secs, car il est l'un des composants importants qui forment le film lacrymal et contribuent à en maintenir l'épaisseur. La vitamine A est essentielle à la croissance, à la reproduction et au renforcement du système immunitaire. La vitamine A est un autre composant essentiel des bananes, qui protège la cornée et assure une bonne vision.

Ces fruits regorgent de nutriments qui contribuent à la santé des yeux. Deux nutriments clés présents dans les mangues et les papayes sont les antioxydants lutéine et zéaxanthine. Ils agissent comme un écran solaire naturel, absorbant l'excès de lumière qui atteint la rétine, y compris la lumière bleue des écrans que nous utilisons tous les jours.

ABRICOTS, PÊCHES ET RAISINS

Les abricots sont particulièrement bénéfiques pour la santé des yeux, car ils contiennent des vitamines A, C, E et des caroténoïdes. Ils sont également riches en bêta-carotène, qui favorise la vision nocturne et la capacité des yeux à s'adapter aux environnements sombres.

Il existe plusieurs façons de consommer et d'apprécier ces aliments. Vous pouvez choisir de les mixer dans un smoothie, de les ajouter à un dessert ou de préparer une délicieuse salade de fruits, que ce soit au petit-déjeuner ou dans l'après-midi. Vos yeux vous remercieront en vous offrant une meilleure vision pour poursuivre votre travail et prévenir les maladies qui pourraient altérer vos capacités

actuelles. Une nouvelle étude menée par des chercheurs basés à Singapour révèle que la consommation régulière de raisin serait bénéfique pour la santé visuelle, particulièrement chez les personnes âgées. Cette étude publiée dans la revue scientifique Food & Function, affirme que l'incorporation d'une portion de raisins dans l'alimentation quotidienne améliore significativement la santé oculaire. Il s'agit de la première étude humaine portant sur ce sujet, venant confirmer les résultats de recherches antérieures sur l'impact positif de la consommation de raisin pour notre santé globale. Les raisins inhibent la formation des composés nocifs qui favorisent les maladies oculaires.

L'étude révèle que la consommation de raisins inhibe la formation de produits de glycation avancée (AGE), qui résultent de la réaction de Maillard, un processus se produisant naturellement dans la nature, chez les organismes vivants, ainsi que lors de la cuisson à haute température des aliments. Ces AGE sont associés à des dommages à la rétine et à des altérations de la fonction cellulaire, contribuant ainsi aux maladies oculaires. Les antioxydants présents dans les raisins ont été identifiés comme efficaces pour prévenir la formation de ces AGE, ce qui se traduit par une amélioration de la densité optique du pigment maculaire (MPOD) et une meilleure santé visuelle globale. Cette conclusion découle d'une étude humaine randomisée menée sur 34 participants pendant 4 mois. Ceux qui ont consommé des raisins ont présenté une augmentation significative du MPOD, une amélioration de la capacité antioxydante plasmatique, et une augmentation du contenu phénolique total par rapport au groupe sous placebo. À l'inverse, le groupe placebo a connu une augmentation significative des AGEs nocifs mesurés au niveau de la peau.

« Cette étude est la première à montrer que les raisins ont un impact bénéfique sur la santé des yeux ». Le Dr Jung Eun Kim, principal auteur de l'étude, a souligné : « Cette recherche est la première à démontrer les bienfaits de la consommation de raisins sur la santé oculaire chez l'homme, ce qui est particulièrement encourageant compte tenu du vieillissement de la population ». Il a également noté que les raisins sont un fruit facilement accessible, et même une petite quantité quotidienne, soit une tasse et demie, peut avoir des effets positifs sur la vision.

Par Amel B. et Agences

RÉALISATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES UN DON JAPONAIS DE 67 MILLIONS DE DINARS POUR LA TUNISIE

Nabil Ammar, Ministre des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger a présidé, le 26 février 2024 au siège du Ministère, avec Leila Chikhaoui, Ministre de l'Environnement, une cérémonie de signature des documents relatifs à un don japonais de 67 millions de dinars destiné à financer la réalisation d'une unité avancée de traitement des eaux usées à Gabes. Le Chef de la diplomatie a procédé avec l'Ambassadeur du Japon à la signature de l'échange de notes, alors que le document technique relatif au don en question a été signé par la Ministre de l'environnement du côté tunisien et la Présidente résidente du bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) du côté japonais. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants de l'ONAS et du Groupe Chimique Tunisien, parties prenantes de ce projet, comme le précise le communiqué du MAE. Dans le mot qu'il a donné à l'occasion, Nabil Ammar a présenté ses remerciements au gouvernement japonais pour ce don important qui sera alloué à la réalisation d'une unité avancée de traitement des eaux usées avec une technologie avancée et qui contribuera à fournir une quantité importante des eaux traitées et à réduire la pollution dans cette région qui a longuement souffert de ce problème. Il a ajouté que ce projet traduit le niveau excellent des relations bilatérales entre la Tunisie et le Japon, en réaffirmant la volonté de notre pays de renforcer davantage la coopération avec le partenaire japonais dans tous les domaines et notamment dans les projets de développement prioritaires. De son côté, l'Ambassadeur du Japon a fait part de sa satisfaction quant au niveau de la coopération bilatérale et a réitéré l'engagement de son pays à continuer à soutenir les efforts de développement de la Tunisie.

In Tunisie Numérique

GUINÉE

La CEDEAO lève les sanctions financières et économiques

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé la levée des sanctions contre la Guinée et des «restrictions au recrutement» des citoyens maliens à des postes professionnels au sein de ses institutions.

C'est ce qui ressort du communiqué final du sommet extraordinaire des chefs d'Etat tenu samedi dernier dans la capitale nigériane Abuja. Communiqué rendu public ce dimanche soir, et dans lequel l'organisation revient notamment sur les sanctions imposées à certains Etats membres, sur la situation au Sénégal, mais également sur le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

«L'Autorité décide de lever les sanctions financières et économiques contre la République de Guinée» et de «lever les restrictions au recrutement des citoyens de la République du Mali à des postes professionnels au sein des institutions de la CEDEAO», indique le communiqué final consulté par Anadolu.

La veille, La CEDEAO avait annoncé la levée «avec effet immédiat» de plusieurs sanctions imposées au Niger. «Levée des sanctions économiques, réouverture des frontières et survol du pays, avec effet immédiat», avait-on indiqué samedi sur la page officielle Facebook de l'organisation sous-régionale.

Dans le communiqué final rendu public ce dimanche, la CEDEAO appelle toutefois à



«la libération immédiate» de Mohamed Bazoum, «ancien Président de la République du Niger ainsi que de sa famille et des détenus politiques». La CEDEAO a également évoqué le retrait du Niger, du Mali et du Burkina Faso, annoncé par les trois capitales subsahariennes début février courant, exhortant les trois pays à «reconsidérer cette décision» et à «recourir au dialogue, à la négociation et à la médiation pour résoudre leurs préoccupations». Elle note que ce retrait «aura des implica-

tions politiques, socio-économiques, financières et institutionnelles également pour les trois pays, comme pour la CEDEAO en tant que groupe» et «pourrait également conduire à un isolement diplomatique et politique sur la scène internationale». Le sommet «charge» d'ailleurs la Commission de la CEDEAO «d'engager l'Union africaine, l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine, NDLR), l'ONU et d'autres organisations internationales ainsi que des parte-

naires bilatéraux sur la question, en vue de convaincre les trois États membres de rester dans la Communauté». En ce qui concerne le Sénégal, le sommet «prend acte de la fin du mandat du Président Macky Sall le 2 avril 2024» et «appelle toutes les parties prenantes sénégalaises à donner la priorité au dialogue, en vue de préserver les acquis démocratiques du Sénégal à travers un Élections présidentielles libres, inclusives et transparentes».

In Agence Anadolu

NIGERIA

Les investissements directs étrangers dans les télécoms ont diminué de 70,5 % en 2023

Le Nigeria est le plus grand marché télécoms d'Afrique avec 223,2 millions d'abonnés à la téléphonie mobile et 162,06 millions d'abonnés aux services Internet mobiles, selon les dernières statistiques officielles. Le secteur avait attiré 456,8 millions \$ d'investissements directs étrangers en 2022. Le secteur télécoms nigérian a attiré 134,75 millions \$ d'investissements directs étrangers (IDE) en 2023, selon les dernières données du Bureau national des statistiques

(NBS). Ces chiffres représentent une baisse de 70,5 % par rapport aux 456,8 millions \$ enregistrés en 2022. Cette baisse intervient dans un contexte de baisse générale des investissements directs étrangers dans l'ensemble de l'économie nigériane, une tendance qui a commencé avec l'apparition de la pandémie de coronavirus (Covid-19) en 2020 et qui s'est accélérée avec le début de la guerre en Ukraine. Le montant total des investissements étrangers au Nigeria est passé

de 5,3 milliards \$ en 2022 à 3,9 milliards en 2023. Les acteurs du secteur télécoms nigérian attribuent cette baisse à une combinaison de facteurs. IL s'agit notamment de la multiplicité des taxes qui complique la planification financière des entreprises du secteur. De plus, la fluctuation du naira rend le Nigeria moins attractif aux yeux des investisseurs étrangers en raison des incertitudes liées au potentiel rapatriement des rendements. La baisse des investissements directs étran-

gers ralentit les ambitions de transformation numérique du gouvernement nigérian qui cherche à lever des fonds pour financer le renforcement de l'infrastructure numérique nationale, entre autres. L'exécutif s'est récemment associé à la Banque mondiale dans le but de lever 3 milliards \$ qui serviront à assurer la couverture complète du pays en fibre optique. Il milite également pour la réduction des droits de passage au niveau des Etats de la Fédération. A la longue, la

baisse des investissements étrangers dans le secteur télécoms nigérian pourrait également affecter la croissance de l'économie nigériane dans son ensemble. Porté par les télécommunications, le secteur des TIC avait contribué à hauteur de 15,97 % au PIB réel du Nigeria au troisième trimestre 2023, soit une croissance annuelle de 6,69 %. De plus, le gouvernement vise une contribution de 22 % des TIC au PIB d'ici 2027.

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

Reprise des cours en présentiel à l'université Cheikh Anta Diop

En juin dernier, suite à des manifestations sur son campus, l'université Cheikh Anta Diop de Dakar a fermé son campus physique pour poursuivre avec l'enseignement à distance. Ce lundi 26 février, les étudiants de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), renouent avec les cours en présentiel. Dans un communiqué signé du 24 février, le conseil académique de l'établissement, réuni un jour plus tôt a levé la suspension des ensei-

gnements en présentiel. «Le conseil académique décide de la levée de la mesure de suspension des enseignements en présentiel à compter du 26 février 2024», peut-on lire dans le communiqué. Selon le conseil académique, cette décision est basée sur les conclusions du comité de sécurité élargi. C'est ce même conseil qui avait décidé de la fermeture du campus physique pour des raisons «sécuritaires», après qu'en juin 2023,

l'université a été l'un des foyers de contestation de la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko. Après 9 mois de fermeture, les inquiétudes sécuritaires se sont dissipées dans un contexte de dialogue entamé entre les parties politiques. En outre, la décision du report des élections initialement prévu pour ce mois de février a également joué en faveur du retour en présentiel. Au près des étudiants, la nouvelle du retour en

présentiel est diversement appréciée. Si pour certains c'est une bonne nouvelle, d'autres craignent que le sort de l'UCAD soit une nouvelle fois déterminé par les tendances du calendrier politique, notamment de l'élection présidentielle à venir. Cela d'autant plus que l'administration est restée muette en ce qui concerne la reprise des œuvres sociales, à l'instar des logements étudiants.

In Agence

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
AFRICAINNE

L'USMA s'incline face à Al-Hilal Benghazi (1-2)

En dépit de cette défaite, l'USM Alger est déjà qualifiée aux quarts de finale et cela avant le dernier match de la phase de groupe qui l'opposera le 3 mars prochain à Supersport United. Ce qui inquiète cependant, c'est que l'équipe détentrice de la coupe de la Caf, qui a subi hier sa quatrième défaite d'affilée, risque l'instabilité. L'entraîneur en chef espagnol, qui a pourtant réussi de bons résultats avant cette série de contre-performances pourrait être limogé.

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, s'est inclinée face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi 1-2 (mi-

temps 0-1), en match disputé dimanche à huis clos au stade des Martyrs de Benina (Libye), comptant pour la 5e journée (Gr.A)



de la phase de poules. Les Libyens ont ouvert la marque dès la 14e minute de jeu par Amer Al-Tawargi. En seconde période, les locaux sont parvenus à faire le break grâce à Al-Moatassim Bi Allah Al-Taeb (50e). Oussama Chita a réduit le score à la 63e minute. Il s'agit de la première défaite dans cette épreuve pour

l'USMA, tenante du trophée et déjà qualifiée aux quarts de finale avant cette journée, et la quatrième de rang, toutes compétitions confondues. De son côté, Al-Hilal Benghazi, dirigé sur le banc par le technicien serbe Zoran Manojlovic, passé par le CR Belouizdad en 2021, relance ses chances de qualification en se hissant à la troisième position avec 6 unités. Dans l'autre match du groupe A, les Sud-Africains de Supersport United ont été tenus en échec, un peu plus tôt dans la journée, à domicile par les Egyptiens de Future FC (1-1). Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Ali Zaâzaâ (31e) avant que les locaux n'égalisent par Tendamudzimu Matodzi (69e). Un nul au goût d'une défaite, puis les Sud-Africains sont d'ores et déjà éliminés. A l'issue de cette 5e journée, l'USMA reste leader avec 10 points devant Future FC (8 pts) et Al-Hilal Benghazi (6 pts), alors que Supersport ferme la marche avec 4 points. Lors de la 6e et dernière journée, prévue le dimanche 3 mars prochain, l'USMA et Future FC recevront respectivement Supersport United et Al-Hilal Benghazi. Les deux premiers du groupe se qualifient aux quarts de finale.

R.S

EQUITATION/SAUT
D'OBSTACLES : CONCOURS
NATIONAL À ORAN

LE CAVALIER MOUNDIR MAHI S'ADJUGE LE GRAND PRIX DEUX ÉTOILES

Le cavalier Moundir Mahi du club hippique «l'étoile de l'Est de Constantine» a remporté, samedi soir, le grand prix deux étoiles comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre «Monté Cristo» d'Essenia (Oran). Moundir Mahi montant «Chilling» s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,30 mètre, devant Brahim Aït Lounis du club JS Tixeraine, enfourchant «Bony Mountain» et Boukhetala Abderrahmane du CH Bordj El Kiffan, montant «Gold». Cette épreuve reine, dédiée à la mémoire de quatre cavaliers, les frères Zoaour Haider et Ali ainsi que Haitem Khelil et Komokov Mohamed, décédés janvier dernier, a été disputée en deux manches, avec la participation d'une trentaine de cavaliers de 1ère et 2ème degré et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Pour le grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, la victoire est revenue au cavalier Mostefaoui Soheib du club hippique «Mitidja de Blida» sur «Up To you Semilly», tandis que le prix cadets sur la hauteur de 1,20 m a été gagné par le jeune cavalier Hamza Cherif Abderrahmane de l'Ecurie oranaise, montant «Bolillon». La jeune étudiante, la cavalière junior, Sawsen Rabia Houari du club hippique «Monté Cristo» d'Oran a été la révélation de ce premier concours de l'ouverture de la saison équestre ont réalisés un parcours sans faute. Les performances de ces jeunes sont très encourageantes pour l'avenir de la discipline, selon le directeur de la compétition, Aït Youcef Azzedine, déclarant que « nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, de vrai talents qui ont un grand avenir devant eux». Quinze épreuves se sont déroulées, lors de cette manifestation équestre, dont les grands prix cadets, juniors et seniors, qui ont été jugés d'un niveau technique «appréciable», selon les spécialistes présents à Oran. Cet événement sportif équestre de deux trois jours, organisé par le club équestre «Monté Cristo» d'Oran, en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 170 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de 25 clubs équestres nationaux. Les lauréats ont reçu des trophées et des médailles, lors de la cérémonie de clôture, en présence du président et des membres de la Fédération équestre algérienne et de d'anciens cavaliers et férus de l'art équestre.

APS

«La VAR utilisée à partir des quarts de finale»

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Amine Mesloug, a annoncé samedi soir, l'utilisation de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) cette saison «à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie». «Nous avons décidé d'utiliser la VAR cette saison à partir des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, dans des stades qui répondent aux normes internationales, soit d'une capacité d'au moins 12.000 places, dotés d'une salle de presse, et surtout d'un emplacement destiné à l'installation des stations de la VAR», a indiqué Mesloug lors d'une émission sportive à la télévision nationale. Le Bureau fédéral de la FAF, réuni mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a approuvé le cadre stratégique du programme For Word 2023-2026, qui comprend notamment l'acquisition des stations VAR. «La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie va désigner les stades

devant abriter les quarts de finale de l'épreuve, en prenant en compte bien évidemment l'installation de la VAR et la retransmission télévisuelle», a ajouté Mesloug, également chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP). Et d'enchaîner : «le président de la FAF (Walid Sadi, NDLR) est en train de finaliser ce dossier de la VAR. La FAF va acquérir quatre stations de la VAR mobiles qui vont couvrir l'ensemble des matchs du championnat à partir de la saison prochaine 2024-2025. Notre objectif est d'élever le niveau de notre championnat, cela passera par la nécessité de jouer dans des stades de classe A. Il y a un cahier des charges qui sera élaboré pour fixer les conditions des stades devant être dotés de cette technologie.» La VAR avait déjà été utilisée la saison dernière en «Dame Coupe» à partir des demi-finales, disputées au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

GYMNASTIQUE/MONDIAL 2024 :

Kaylia Nemour 4^e de la poutre et 6^e au sol

L'Algérienne Kaylia Nemour a clôturé sa participation à l'étape de Cottbus en Allemagne, comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique, avec une 4^e place au concours de la poutre et une 6^e position au sol, lors des finales disputées dimanche. Au concours de la poutre d'équilibre, Nemour a réalisé 14.000 points, se positionnant au pied du podium, derrière les vainqueurs : la Chinoise Zhou Yaqin (14,900 pts) et les deux Japonaises Urara Ashikawa (14,200 pts) et Haruka Nakamura. Au sol, l'Algérienne s'est contentée de la 6e position avec un total à 12,866 pts. Le concours a été remporté par la Chinoise Zhou Yaqin (13,733 pts), devant sa compatriote Xinyi Chen (13,666 pts) et l'Autri-

chienne Chezlize Moerr (13,100 pts). Dans la journée du samedi, Kaylia Nemour, élue en décembre dernier, meilleure athlète algérienne de l'année 2023, avait remporté haut la main, le titre mondial du concours des barres asymétriques. L'Algérienne de 17 ans avait dominé le concours avec un total de 15.433 points, avec un degré de difficulté de 7, devançant ainsi la Biélorusse Alena Tsitavets (2e/14.100 pts), et la Belge Maellyse Brassart, avec un total de 13.700 points. Le concours des barres asymétriques est le concours de prédilection de Nemour qui prépare les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains, et l'autre manche de Coupe du Monde

Doha, entre autres. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée,

décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles.

APS

CAN-2024 FÉMININE/AMICAL :

Les «Vertes» s'imposent face au Burkina Faso 2-0

L'équipe nationale féminine de football s'est imposée face à son homologue burkinabé sur le score de 2 à 0 (mi-temps 1-0), samedi au Centre technique national de Sidi Moussa pour le compte de la première confrontation amicale dans le cadre de sa préparation pour le tournoi final de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2024, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Shana Battouri (32e) et Naima Bouhenni (62e). Cette rencontre a permis au sélectionneur national, Farid Benstiti, de tester 22 joueuses en leur

offrant du temps de jeu. Il avait convoqué 29 joueuses pour un stage au Centre technique national de Sidi Moussa qui se poursuivra jusqu'au 28 février. La sélection nationale féminine affrontera à nouveau le Burkina Faso mardi au stade Nelson Mandela de Baraki (16h00), en présence du public. La dernière participation de l'Algérie à la phase finale de la CAN remonte à l'édition 2018 au Ghana, et a été marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014).

APS

SOCIOLOGIE CULTURELLE DE LA BLAGUE À LA MASCARÉENNE

«H'kili h'kaya m'aâsscariya !»

L'origine des blagues sur Mascara demeure inconnue ; plusieurs explications ont été données sur le phénomène de la "blague mascaréenne", mais aucune n'est donnée pour définitivement tranchée. Reste que cette spécificité ne contrarie pas pour autant les Mascaréens, au contraire, ceux-ci prennent avec beaucoup d'humour et de sérénité cette propension à se marrer de la blague sur les Mascaréens, ce qui renseigne sur l'esprit ouvert et tranquille de gens de culture de cette ville.

Mascara n'est pas seulement la ville de l'Emir, de Abou Ras ou de Beloumi, Mascara est une ville qui a séduit et captivé les gens de toutes les villes d'Algérie. Tous reconnaissent qu'elle a été accueillante et bienveillante pour les étrangers; de même que les Mascaréens ont toujours souhaité la bienvenue dans leur ville aux autres enfants des villes algériennes. En résumé, le thème le plus abordé est cette propension des Mascaréens à rester décontractés et ouverts, dotés d'une culture de fond pour faire face aux épreuves de tous les jours. Il n'est que de voir ses habitants parler, discuter et s'exprimer pour constater que les Mascaréens n'ont rien à voir avec les blagues qu'on invente sur leur compte. Mais force est de remarquer aujourd'hui que cette spécificité de la blague de Mascara est en train de perdre son effet et son attrait, de sorte que, actuellement, en 2024, on n'entend que très rarement dans les autres villes d'Algérie, une "blague mascaréenne". Si le phénomène a connu ses heures



de gloire par le passé, maintenant la blague de Mascara est tombée en désuétude et n'est plus "à la mode". Et pourtant, en sociologie culturelle, la blague, au-delà de son aspect humoristique instantané, c'est du sérieux. Partons d'un cas concret où un chercheur décide de mobiliser l'humour non pas

par petites touches, mais par packs de douze : en 2017, le sociologue américain Kieran Healy publie un article sobrement intitulé F... Nuance. Au-delà du titre, le contenu est également assez éloigné de ce qui est habituellement publié dans la (très) sérieuse revue Sociological Theory (éditée par la non

moins sérieuse American Sociological Association). Prenons un extrait représentatif du papier pour vous faire une idée : Durkheim a théorisé pendant la plus grande partie de sa carrière, fouillant sans ménagement dans la philosophie et l'anthropologie pour en sortir couvert de saleté, mais avec quelques

idées-truffières qu'il exploita avec acharnement car elles étaient très efficaces empiriquement. Pas sûr qu'Émile Durkheim ait apprécié la métaphore ! Le caractère drôle d'un texte ou d'une blague étant très subjectif, il est probable que certains trouvent cette irrévérence hautement condamnable. Toutefois, qu'elle soit qualifiée comme drôle ou grossière, force est de constater que la métaphore mobilisée est porteuse de sens. Si la forme est décalée, le fond, lui, est correct. Ou, pour être plus exact, la forme est au service du fond. Que le lecteur apprécie ou non l'humour de Kieran Healy, il pourra donc noter le double intérêt de sa démarche. D'une part, l'humour renforce l'argument et, d'autre part, il aide à dénaturaliser les pratiques d'écriture. Loin de se limiter à une stratégie d'écriture (pour détendre le lecteur ou au contraire pour l'inciter à prolonger sa lecture pour découvrir d'autres blagues), l'humour est ici pleinement au service du propos scientifique.

I.Med

L'ALGÉRIE À L'HEURE DES CHOIX LINGUISTIQUES

Le paradigme langagier

L'Algérie s'engage dans des choix politiques qui tirent, de fait, des choix culturels. Arabe, tamazight, anglais, français, bientôt, peut-être, russe et chinois, plus on est riche linguistiquement, plus le niveau moyen de la population s'élève, c'est un fait avéré.

Mais comment peut-on appréhender les approches linguistiques en Algérie, tout en adoptant, par le fait historique, d'autres approches, déjà assimilées dans notre quotidien langagier ?

C'est dans le contexte des approches communicatives que la notion de langue-culture trouve sa justification : il faut être compétent linguistiquement dans les situations à vivre, tout en comprenant les nuances des valeurs pragmatiques des énoncés et en ayant conscience de la variation. Cela revient à dire que la compétence linguistique intègre la connaissance de l'emploi des éléments du langage, la compréhension des pré-suppositions, des sous-entendus, des implications d'un énoncé et des conventions du discours.

L'accès à d'autres réalités, d'autres manières de vivre, d'autres sensibilités de la part des élèves à travers textes et activités peut porter à croire que les bénéfices culturels de l'enseignement bilingue vont de soi. Mais peut-on laisser l'apprentissage de la culture au hasard des occasions qui se présenteront ? Il convient de ne pas oublier que les élèves doivent connaître le domaine de références auquel renvoient inévi-

tablement les messages ou les écrits auxquels ils sont exposés et qui va conférer du sens à ce qu'ils entendent ou lisent. L'enseignant doit, par conséquent, déterminer non seulement comment enseigner la culture mais aussi, et avant cela, quel est exactement le type de culture qu'il va enseigner.

Le mot culture a une pluralité de définitions, mais nous retiendrons ces deux significations :

La culture entendue au sens courant, comme connaissance des œuvres de l'esprit - peinture, sculpture, littérature, musique - . La culture dans le sens anthropologique, entendue comme "ensemble de pratiques communes, de manières de voir, de penser et de faire qui contribuent à définir les appartenance

des individus" (Porcher, 1995) L'enseignement de chacun de ces types de culture entraînera des pratiques pédagogiques différentes qui feront l'objet de réflexions différentes.

L'enseignement de la culture au sens 2 dépend de la didactique des langues et des cultures. Les acceptions communément admises de la notion ou l'idée de culture, dans ce domaine, sont les genres de vie, les mœurs, les valeurs, les caractéristiques de l'organisation des sociétés. Et c'est dans ce sens qu'une nouvelle approche de l'enseignement de la culture française procède de l'interculturalité. Dans l'enseignement de la culture au sens 1, la démarche relève de la didactique des disciplines. Les pratiques pédagogiques à

mobiliser et les concepts qui les constituent ne sont pas les mêmes que pour l'enseignement de la culture au sens anthropologique. En effet, les formes d'enseignement, pour une même discipline, dans deux langues différentes, peuvent considérablement varier selon les cultures et les traditions éducatives. Dans le cas d'une tradition éducative, le cours magistral peut dominer alors qu'une diversité de pratiques s'imposent dans l'autre. Chaque langue varie ou façonne un peu, à sa manière, à différents niveaux, la représentation des connaissances qui s'expriment, se construisent ou se traduisent par son intermédiaire.

I.Med

Médéa : la pièce de théâtre «Houlm ghir Metqoub» remporte le prix «Titteri d'Or»

I.Med

La pièce de théâtre «Houlm ghir Metqoub» (rêve non troué) de la troupe «Akwas» de Médéa a remporté le prix «Titteri d'Or» au terme de quatre jours de compétition entre six troupes théâtrales sélectionnées pour la première édition des Journées nationales du théâtre expérimental, qui s'est tenue du 18 au 24 février courant, à la maison de la Culture Hassan-el-Hassani de Médéa.

L'œuvre écrite et mise en scène par Haroune Kilani a été primée, en 2022, lors du Festival de théâtre amateur de Mostaganem et décroche une nouvelle distinction qui consacre le professionnalisme des jeunes

comédiens de la troupe «Akwas» et confirme le talent prometteur de Haroune Kilani. «Houlm ghir Metqoub» raconte l'histoire d'un groupe de jeunes prisonniers d'un cauchemar dont ils tentent de se débarrasser, en se réfugiant dans un autre rêve qu'ils ont créé de toutes pièces. Leur quête s'avéra difficile, car leur subconscient les ramène, à chaque fois, à la triste vérité qu'ils vivent et les replonge à nouveau dans ce cauchemar.

Le jury a décerné le deuxième prix «Titteri d'Argent» à l'association «Moubdioun Bila Houdoune» d'Annaba pour sa pièce «El-Djebana» (le cimetière) mise en scène par Karim Attef.

La pièce symbolise le sacrifice des martyrs et la sacralité de la mémoire des hommes qui ont donné leur vie pour la liberté du pays. «El-Djebana est un appel à préserver cet acquis et à le protéger contre toute velléité de le détourner à des fins partisans ou personnelles.

Le prix «Titteri de Bronze» est revenu à la pièce «Djedb» (Disette) de l'association El-Manara de la ville de Corso (Boumerdès). «Djedb» traduit le combat que se livre chaque individu lors de la prise de décision, sur le doute et la difficulté de faire un choix face à des situations auxquelles la personne n'est pas préparée ou ignore ses conséquences.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 05 /2024
NIF du service contractant 099010019005046

La direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Bouira lance un concours national d'architecture restreint Etude pour la Réalisation d'un centre de formation professionnelle Et d'apprentissage (CFPA) 300PP /80 lits à Sour El Ghozlane

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux, société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes, agréés conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 94/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, disposant d'une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes et agrément de l'architecte et/ou d'une mise à jour de cotisation de l'année 2023, justifiant des capacités techniques, professionnelles suivantes :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a - Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains :

- Un ingénieur ou master en génie civil
Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois (03) mois

b - Référence professionnelles :

Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie « C » ou plus, à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public, ou deux (02) études, de deux projets de bâtiment classés à la catégorie « B », à justifier par deux (02) attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage

c - Capacités professionnelles

Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes ou agrément de l'architecte et/ou d'une mise à jour de cotisation en cours de validité

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Le groupement doit être impérativement solidaire

a - Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains :

- Un ingénieur ou master en génie civil
Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois (03) mois

b - Référence professionnelles :

Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie « C » ou plus, à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public, ou deux (02) études, de deux projets de bâtiment classés à la catégorie « B », à justifier par deux (02) attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage

c - Capacités professionnelles

Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes ou agrément de l'architecte et/ou d'une mise à jour de cotisation en cours de validité

L'ensemble des bureaux d'études intéressés par cet avis de concours national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Bouira sis à cité Dras El Bordj, Bouira par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné muni du cachet du bureau d'étude

- Le dossier de soumission doit comporter :

A) - Dossier de candidature contenant :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. Une copie du statut pour les personnes morales ;
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :
5. Bilan de trois (03) dernières années.

B) - L'offre technique contenant :

1. La déclaration à souscrire, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de : Moyens humains et matériels à mobiliser pour le projet.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4. Les documents justifiant les moyens humains et matériels cités dans le mémoire technique.

C) - L'offre de prestations comprend :

1) Les pièces graphiques et écrites :

- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.
- Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès
- Plan masse à l'échelle 1/500.
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.
- Perspectives et croquis d'ambiances faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

2) L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

D) - L'offre financière contenant :

- Lettre de soumission (dument remplie et signée)
- Proposition d'honoraires en TTC pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable)

NB : Voir la liste détaillée des pièces exigées au contenu du dossier de soumission (article 28) à la partie instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Déroulement de concours

01^{me} phase : les candidats sont invités à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures

La date de dépôt de dossier de candidature est fixée au 10^{me} jour calendaire à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP à 12h00

02^{me} phase : Les candidats présélectionnés seront invités par courrier à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres.

La durée de préparation des offres techniques, prestations et financières est fixée à vingt et un (21) jours.

L'ouverture des plis de candidature se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13 H 00 au siège de la direction

L'ouverture des plis techniques se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13H 00 au siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Bouira

L'ouverture des offres de prestations n'est pas publique.

Les offres relatives au pli techniques, des prestations et à l'offre financière doivent être présentées sous trois enveloppes qui seront introduites dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis, l'adresse citée ci-dessous et la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Bouira sis à cité Dras El Bordj, Bouira.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 10/2024
(N.I.F) 099944019061117

La direction des Equipements Publics de la wilaya d'Ain Defla lance un concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'un Collège Type 6 au niveau du site des 950 logements à Edderdara, commune de Khemis Miliana, wilaya de Ain defla (Cites d'habitat intégrées 2024).

S'adressent aux architectes agréés seuls ou en groupement ainsi qu'aux bureaux d'études publics. Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agréés dans le cadre d'un contrat de gestion de projet avec désignation de chef de file architecte, bureaux d'études spécialisés ou pluridisciplinaires agréés,

Et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics - (bureau de retrait des cahiers des charges N°16, au 2eme étage) - Rue Kelouaz Moussa, Ain- Defla à titre gratuit.

-Ayant les capacités suivantes : Pour les architectes agréés, justifier :

-De l'agrément de l'année en cours;

-Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

-Pour les bureaux d'études publics, justifier :

-Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;

-Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

Capacités financières : Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 2.000.000.000DA il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois dernières années (2020-2021 et 2022) justifier par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois dernières années afférentes, visés par les services des impôts.

Références professionnelle : Ayant exécuté au minimum la mission étude et suivi, ou étude seule d'un (01) projets de minimum catégorie (C) ou plus, ou (02) projets de catégorie (B), justifier par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

PREMIERE PHASE: 1-Le dossier de candidature : les pièces requises sont celles exigées dans l'article : 12pages : 18 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. Le dossier de candidature sont insérées dans des enveloppes séparées et anonyme, portant la mention portant la mention : DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE AIN DEFLA

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 10/2024 portant sur maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'un Collège Type 6 au niveau du site des 950 logements à Edderdara, commune de Khemis Miliana, wilaya de Ain defla (Cites d'habitat intégrées 2024). Le dossier de candidature

« A ne pas ouvrir »

Adressées a: monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Ain defla (Rue kelouaze moussa, Ain- defla) DEUXIEME PHASE: 2- offre technique : c'est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigées à l'article : 12page : 19 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

2-1-Pli de prestations contient : -pièces graphiques sous format A1+pièces écrites+ l'enveloppe de l'anonymat

La visite du site est obligatoire.

3- L'offre financière : L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

-La lettre de soumission selon modèle ci-joint, remplie, signé et datée.

-Annexe N° :02 (offre financière -partie fixe). -Annexe N° :03 (offre financière -partie Variable). -Annexe N° :04 (offre financière -récapitulatif).

A-DEPOTET OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

-La durée de préparation du dossier de candidature est fixée à DIX (10) jours calendaires à compter de la date de la première parution du concours national restreint Dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

-La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation soit le avant Douze (12h00) heures au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la salle N° :08 en 1ere étage rue kalouaze moussa-Ain defla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-L'heure d'ouverture des dossiers de candidature est fixée à Douze (12h00) heures et aura lieu au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la salle N° :08 en 1ere étage rue kalouaze moussa-Ain defla. les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

B-DEPOTET OUVERTURE DES OFFRES TECHNIQUE, PRESTATION, ET FINANCIERE

-La durée de préparation des offres technique, plis des prestations et offres financières est fixé à Vingt et un (21) jours à compter de la date de signature de l'invitation, invitant les candidats présélectionnés à remettre les plis des offres technique, plis des prestations et offres financières. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

- La date et l'heure limite du dépôt des offres technique, des prestations et financière sont fixées dans les invitations des candidats présélectionnés à premier phase

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique, des prestations et de l'offres financières au dernier jour de la durée de préparation des offres à DOUZE heures (12 h00 mn). Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et la même heure.

-L'ouverture des plis des offres techniques est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires (1ere phase). L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique (2eme phase).

-Les plis des offres financières du concours ne sont ouverts qu'à l'issue du résultat de l'évaluation des prestations par le jury. -Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, prestations, et financières.

L'EXPRESS DU 27/02/2024

ANEP : N° 2416006045

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE LAKHDARIA

NIF : 000710139007746

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/2024

L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE LAKHDARIA lance un avis

D'appel d'offres national ouvert pour le lot suivant :

Lot N° 01 : Viande Fraîche (Rouge et Blanche) et Œufs frais.

Les soumissionnaires grossistes ou détaillants intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Etablissement Public Hospitalier de Lakhdaria

contre le paiement de la somme de 2000 DA auprès du trésorier communal de lakhdaria au profit de l'E.P.H Lakhdaria.

La présentation des offres doit être selon les conditions du cahier des charges.

Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaires devra être déposé ou parvenir au siège de l'Etablissement Public Hospitalier de Lakhdaria.

Les offres techniques, financières et le dossier de candidature doivent être remises dans trois (03) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée,

anonyme et porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/2024

Lot N°(à préciser)

Etablissement Public Hospitalier de LAKHDARIA

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Le dernier délai de dépôt des offres correspondant au : Quinze (15) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre, à 14 heures.

La séance d'ouverture des plis techniques, financières et le dossier de candidature est Publique et aura lieu le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres

à 14 h00 heures. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre vingt dix (90) jours augmenté par le délai de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 27/02/2024

ANEP : N° 2416006068

L'EXPRESS DU 27/02/2024

ANEP : N° 2416006035



GROGNE DES AGRICULTEURS À BRUXELLES

Environ 900 tracteurs présents dans le quartier européen

Les agriculteurs se font entendre depuis plusieurs semaines contre des règles européennes qu'ils estiment trop strictes en matière d'environnement et la baisse de leurs revenus. Les organisations agricoles demandent notamment à l'Union européenne de se retirer des accords de libre-échange avec les pays d'Amérique du Sud.

Près d'un millier de tracteurs ont afflué lundi dernier dans le quartier européen pour mettre la pression sur l'Union européenne. Programmée de longue date, la réunion de ce lundi doit permettre d'avancer sur des mesures de simplification de la Politique agricole commune (PAC), dans l'attente d'un deuxième paquet de propositions en mars sur la rémunération des agriculteurs, avait souligné à son arrivée le ministre belge David Clarinval.

Les tracteurs, qui continuaient à affluer dans la capitale, forme un long cortège bloquant principalement la rue de la Loi. Sous le bruit des klaxons, certains manifestants continuent à lancer pétards, œufs ou encore oranges, tandis que d'autres alimentent un brasier fait de pneus, de palettes et de paille non loin du barrage policier situé rue de la Loi, à proximité du rond-point Schuman. Plusieurs fédérations agricoles sont de retour dans la capitale pour manifester en marge d'un Conseil européen des ministres de l'Agriculture lundi dernier dès 10h00. Les agriculteurs se font entendre depuis plusieurs semaines contre des règles européennes qu'ils estiment trop strictes en matière d'environnement et la baisse de leurs revenus. Des agriculteurs ont réussi à forcer un barrage de police à Bruxelles lundi matin, situé au croisement de l'avenue d'Auderghem et de la rue Belliard, à l'aide de leurs tracteurs, a constaté sur place un journaliste de l'agence Belga.

La police a envoyé des renforts en urgence. Pendant ce temps, les agents de police sont également bombardés de fumier, ce qui les oblige à reculer davantage. La police a désormais réduit le périmètre à l'angle de l'avenue d'Auderghem et de la

place Schuman. Des véhicules de police supplémentaires sont en position, tandis que certains agriculteurs lancent des pétards et des oranges sur les policiers. Un peu plus tôt, un premier barrage de police à cette intersection avait simplement été contourné. En effet, le barrage ne tenait pas compte de la piste cyclable et du chemin piétonnier, ce qui a permis aux tracteurs de se diriger vers la place Schuman. Le véhicule de police, en guise de barrage routier, a également été piégé par plusieurs tracteurs, ne laissant d'autre choix au policier qui conduisait le véhicule que celui de battre en retraite.

Dès 08h30, une odeur de fumée embaumait déjà la rue de la Loi, bloquée à la circulation par le cortège de tracteurs. Un feu à même un passage piéton, au croisement de la rue de la Loi et de la rue de Trèves, était déjà venu faire fondre l'asphalte tandis que sur un fond musical (Je ne suis pas un héros de Daniel Balavoine), des agriculteurs déversaient un

mélange de fumier et de pneus devant la barricade policière aux abords du rond-point Schuman. Il faut traire la vache, pas l'agriculteur, arborait une banderole accrochée à l'un des véhicules d'agriculteurs. La plupart de ceux déjà présents sur place viennent de la province de Namur, ou encore d'Italie comme en témoignent les drapeaux jaunes de la principale confédération syndicale agricole italienne, Coldiretti.

Les manifestants exigent des décideurs politiques européens de réelles solutions structurelles prenant en compte les demandes des petits et moyens paysans, souligne la Fugea, à l'initiative de la mobilisation. La Fédération wallonne de l'agriculture (FWA), la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA), la Coordination européenne Via Campesina (ECVC), le Mouvement d'action paysanne (MAP) et le Boerenforum ont également annoncé leur présence lundi. Des agriculteurs ont complètement bloqué la circulation

sur le Ring intérieur de Bruxelles près de Ruisbroek vers 09h00 lundi matin. Entre-temps, le trafic en direction de Bruxelles est bloqué à partir de Hal, indique le centre flamand de la mobilité (Vlaams Verkeerscentrum).

Il y a également des perturbations depuis environ 09h00 sur la E40 entre Tirlemont et Heverlee, où une colonne de tracteurs se dirige vers Bruxelles. Les automobilistes doivent s'attendre à des temps de parcours allongés. Les agriculteurs se font entendre depuis plusieurs semaines contre des règles européennes qu'ils estiment trop strictes en matière d'environnement et la baisse de leurs revenus. Les tunnels bruxellois Reyers-Centre, Tervueren, Cinquantenaire et Loi sont fermés en direction du Centre, fait savoir lundi matin vers 06h00, Bruxelles Mobilité sur X (anciennement Twitter). C'est le cas également des stations de métro Schuman et Maelbeek, indique la police Bruxelles Capitale Ixelles sur X.

Presque un mois après une première action, la Fugea, la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA) et la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA) seront de retour à Bruxelles. Celles-ci seront notamment accompagnées de la Coordination européenne Via Campesina (ECVC), du Mouvement d'action paysanne (MAP) et du Boerenforum, qui représentera la Flandre. Plusieurs dizaines de tracteurs ont pénétré lundi matin dans le centre historique de Bruxelles, y compris sur la Grand-Place, en klaxonnant bruyamment. Des centaines de tracteurs sont à nouveau attendus dans la capitale ce lundi, où ils mèneront une action dans le quartier européen. Les agriculteurs se font entendre depuis plusieurs semaines contre des règles européennes qu'ils estiment trop strictes en matière d'environnement et la baisse de leurs revenus. Les organisations agricoles demandent notamment à l'Union européenne de se retirer des accords de libre-échange avec les pays d'Amérique du Sud.

In Le Vif

TRANSPORTS

La Corée du Sud lance son visa spécial "workation"

Depuis le 1er janvier, il est possible de résider pendant deux ans dans le pays tout en continuant à travailler pour une entreprise basée à l'étranger, explique la BBC. Jusqu'à présent, la plupart des ressortissants européens pouvaient entrer en Corée du Sud sans visa, mais ils ne pouvaient y séjourner que quatre-vingt-dix jours au maximum. Désormais, ils auront la possibilité de rester jusqu'à deux ans dans le pays grâce au nouveau visa

réserve aux nomades numériques, rapporte le site BBC Travel. "Pour être admissibles, les candidats doivent être employés par une entreprise étrangère et avoir travaillé dans le même secteur depuis un an au moins. Ils doivent également disposer d'un salaire annuel de 84,96 millions de wons (environ 58 000 euros) et d'une assurance maladie personnelle d'au moins 100 millions de wons (environ 69 000 euros)." Les bénéficiaires

du nouveau visa sont autorisés à venir en famille, avec leur conjoint et leurs enfants. Seule restriction : il sera impossible de cumuler un emploi en Corée du Sud avec son emploi à distance. Le gouvernement sud-coréen affiche de grandes ambitions en matière de tourisme. L'objectif est d'accueillir quelque 30 millions de visiteurs par an et de générer l'équivalent de 27 milliards d'euros de revenus touristiques d'ici 2027.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa

Daira d'Ain Oussera

Commune d'Ain oussera

NIF DE LA COMMUNE:0957.1731.90565.13

NIF :0957.1731.90565.13

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°: 32/2024

- Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel n° 15/247 du :16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'APC de la commune d'Ain Oussera informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° :04/2024 paru dans quotidien ASSOUAT du : 17/01/2024 et L'EXPRESS le: 17/01/2024 dont l'ouverture des plis s'est effectuée en date du 23/01/2024 PV N° : 06/2024, vu le PV de la réunion d'évaluation des offres n° 10/2024 du 25/01/2024.
- vu la correspondance n° : 298/2024 du 05/02/2024 à l'entreprise de « RAHMANI HAKIMA » pour complément de dossier.

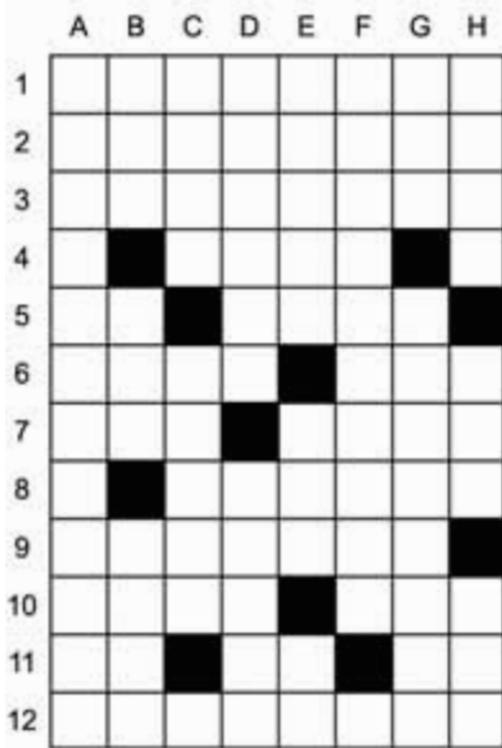
L'attribution provisoire s'est effectuée comme suit :

N°	INTITULE DE LOT	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	DELAI	NOTE	OBS
01	Etude, suivi, réalisation et équipement une cantine scolaire 200 repas école Okis Merbaa (REALISATION).	RAHMANI HAKIMA	281161701813102	11.056.398.05	05 mois	33/45	Offre moins disant

OBS : Les soumissionnaires contestant le choix opèrent par le service contractant ; peuvent introduire leurs recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés dans la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du :16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Femme de savoir.
- B. Problème en cours. Perroquet d'Amérique tropicale. Mets en action.
- C. Fine chez l'escrimeur. Comme un col haut.
- D. Avant il servait d'apprêt. Il domine les Pyrénées.
- E. Elle a le col étroit. Elle apporte une certaine ouverture. Mesure en règle.
- F. Dessains nourris.
- G. Il fut balayé par les rafales du grand Nord. Tenue du corps.
- H. Milieux d'anges. Pour désigner. Son pavillon brille.

HORIZONTALEMENT

- 1. Histoire à la chaîne.
- 2. Regardée à la loupe.
- 3. Cuire à feu doux.
- 4. On lui doit des bises.
- 5. Révolte sans gravité. Célèbre pour ses lentilles.
- 6. Vas dans le futur. Au bas d'une addition.
- 7. Déformation professionnelle... Accorde une mention.
- 8. Béarnais.
- 9. Du genre supérieur...
- 10. Morceau de poitrine. On ne l'obtient pas sans concentration.
- 11. Sans dessous dessus. Technétium. Sur la portée.
- 12. Donner de l'ombre.

LES MOTS FLÉCHÉS

CLUES:

- GUIDES DE GROUPES
- LETTRE D'EGYPTE
- CLOU D'ALPINISTE
- ANIMAL PUNK 1
- ESSAIS EN LABO
- ACTION DE BON SCOUT
- COMME UNE LAINE NATURELLE
- ACCES-SOIRE DE FUMEUR
- AU-DELA
- NOMS D'ARTISTES
- BOUGEOIRS
- CATA-CLYSME
- DEUX-ROUES
- IL SE PREND PARFOIS PAR LES CORNES
- IL BLONDIT SOUS LE SOLEIL
- CASIERS
- CHANGE L'ORDRE
- DEVANT UNE SAINTE FEMME
- DURÉE DE 365 JOURS
- TRAIN FRANÇAIS
- ARRIVE PAR LA MÈRE
- DÉLICE BRETON
- ON LA GAVE POUR SON FOIE
- SAIT SE SERVIR DE LA RADIO
- IL RÉGNA À MOSCOU
- SPECTACLE ENCHANTEUR
- C'EST LE CLASSEMENT
- APTITUDE HABILITÉ
- QUI M'APPARTIENT
- EFFRAYÉ, EFFAROUCHÉ
- EAU DE CHARTRES
- CREUSES L'APRÈS-MIDI
- AMATEUR DE VERS
- ÉTAT MAJOR ABRÉGÉ
- SIGLE DE L'EUROPE
- AVEC LUI ON LANCE DES FLÈCHES
- DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF
- ÉLIMER
- PLUS PETIT QUE PROFESSEUR
- DIRECTION DU FINISTÈRE
- DESSUS DE TABLE
- CONFIDEN-TIELLES
- CONFIE UN OBJET POUR UN TEMPS



SIDOKU

	2		1	4		8		
	3							
			8		5	1		
2	8			9				
4		7				5		2
				7			8	3
		5	2		8			
							7	
		4		5	7		6	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
 ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE
 PINEDE REVANCHE TRAC VOEU VOYELLE ZONAGE

C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AMAR BENDJEDDA PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ARAV

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, hier, la cérémonie d'installation de Amar Bendjedda dans ses fonctions de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel. « Sur instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune, et en application de la loi n° 20-23 relative à l'activité audiovisuelle, notamment son article 43, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, a nommé hier Amar Bendjedda, en qualité de président par intérim de l'Autorité Nationale Indépendante de Régulation de l'Audiovisuel (ANRA) », indique un communiqué du ministère. Grand reporter, Amar Bendjedda est un journaliste au long parcours à la Télévision nationale.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 27 FÉVRIER 2024 // N°758 // PRIX 20 DA

MOSTEFA OUKI, CHERCHEUR PRINCIPAL À L'OXFORD INSTITUTE FOR ENERGY STUDIES :

«Le GECF est bien placé pour promouvoir le gaz naturel comme énergie de transition»

Le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui tiendra du 29 février au 2 mars à Alger son 7^e sommet, est en mesure de promouvoir le gaz naturel comme source d'énergie de transition, souligne l'expert algérien Mostefa Ouki, chercheur principal à l'Oxford Institute for Energy Studies (OIES), estimant que les pays exportateurs sont devant des « défis complexes » pour que le rôle du gaz naturel « ne soit pas remis en cause ».



L'expert a largement évoqué la question de la transition énergétique, mettant en avant le fait que le GECF est « naturellement bien placé pour promouvoir le développement durable du gaz naturel en tant que carburant de transition ». Il a ajouté, dans une déclaration à l'agence APS, que « le cadre de coopération qu'offre le GECF pourrait aussi faciliter le partage d'expériences et de meilleures pratiques concernant les projets de réduction des empreintes carbone déjà initiés par certains pays membres du Forum ». Relevant l'importance du Sommet d'Alger pour l'Algérie et pour les autres pays exportateurs de gaz, M. Ouki considère que « les pays exportateurs de gaz doivent se préparer à relever des défis complexes pour que le rôle du gaz naturel ne soit pas remis en cause », même si « la déclaration finale de la COP28 reconnaît indirectement le rôle du gaz naturel dans la transition énergétique ». La tenue du sommet et ses réunions connexes coïncident pratiquement avec le 60^e anniversaire de l'arrivée en 1964 à

Canvey-Island, au Royaume-Uni, de la première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien, un événement historique, puisqu'il marquait le lancement du commerce international de GNL, rappelle cet expert. La rencontre intervient aussi dans un contexte particulier aussi bien sur les plans géopolitiques qu'énergétiques, souligne M. Ouki, citant en ce sens la crise en Ukraine, la nouvelle politique européenne interventionniste dans la gestion des marchés du gaz, l'émergence des Etats-Unis comme le plus gros exportateur de GNL, ainsi que les mesures européennes de décarbonation. Le chercheur affirme que le gaz naturel « continuera à jouer un rôle important dans le mix énergétique de plusieurs pays, surtout dans des régions comme l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie », notant néanmoins que l'exploration/production, le traitement, le transport et la commercialisation du gaz naturel « devront être en adéquation avec les conditions de durabilité et de réduction d'empreinte carbone ». « La transition énergétique prendra du temps et se manifestera sous différentes

formes et horizons dans différentes régions du monde », a-t-il estimé. A une question sur le rôle grandissant de l'Algérie sur la scène internationale, en tant que fournisseur sûr et fiable, l'expert énergétique souligne que l'Algérie « peut continuer à jouer un rôle prépondérant dans l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel » compte tenu de ses avantages dont sa proximité géographique des marchés européens consommateurs, et l'existence de gazoducs transfrontaliers liant l'Algérie à l'Europe ». Il s'agit aussi de la disponibilité des complexes de GNL à l'ouest et à l'est du pays, a-t-il ajouté, relevant que l'Algérie aura besoin d'augmenter les volumes de gaz naturel disponibles à l'exportation tout en continuant à satisfaire la demande nationale de gaz. Ceci nécessite, entre autres, un « accroissement des investissements en amont, une maîtrise de la croissance rapide de la demande nationale de gaz et une réduction de l'empreinte carbone de la chaîne de valeur de l'industrie gazière », indique l'expert gazier.

R.E.

DE FORTES PLUIES ATTENDUES DANS 17 WILAYAS DU PAYS

L'Office national de météorologie a mis en garde contre des orages très violents accompagnés de grêle. Dans un communiqué rendu public, l'office indique que les fortes pluies dépasseront les 90 mm, pouvant atteindre 100 mm, aujourd'hui, à 18h. Et qu'elles se poursuivront jusqu'à jeudi matin. Le communiqué ajoute que les wilayas concernées par ces importantes quantités sont : Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif, Mila et Constantine. Enfin, les services météorologiques ont alerté également sur des orages violents accompagnés de grêle de 20 à 40 mm dans chacune des wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Oran et Sidi Bel-Abbès.

L'AMBASSADEUR DE L'INDE FAIT SES ADIEUX À L'ALGÉRIE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République de l'Inde en Algérie, Gaurav Ahluwalia, qui lui a rendu une visite d'adieu suite à la fin de sa mission en Algérie. A cette occasion, l'ambassadeur indien a exprimé ses remerciements aux autorités algériennes pour l'accueil, le soutien et la coopération dont il a bénéficié durant son séjour en Algérie, louant les bonnes relations entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

DÉCÈS DE SALAH LARBÈS, ANCIEN INTERNATIONAL DE LA JSK

La famille de la JSK et le football national sont endeuillés avec la disparition hier de Salah Larbès, le latéral droit qui a fait les beaux jours de la JSK et de l'équipe nationale. Larbès fut un grand footballeur. Salah Larbès, né le 16 septembre 1952 à Tixeraine, a été un modèle de sérieux pour tous ses camarades, voire pour les jeunes qui veulent réussir une carrière de footballeur. Il avait une hygiène de vie des plus strictes. Il a eu le privilège de disputer deux coupes d'Afrique des nations en 1980 (finale) et 1982 (demi-finale), une édition des Jeux olympiques - ceux de Moscou de 1982 -, avec une place de quart de finaliste et une Coupe du monde en 1982 en prenant part à l'historique victoire face à l'Allemagne 2-1 où il a été incorporé à la 88^{mn} par le coach national Mahieddine Khalef à la place de Madjer pour préserver le résultat en muselant Rummenigge. R.S.

ANP : journées d'information sur les forces aériennes

Des journées d'information sur les forces aériennes ont été lancées, hier, au centre d'information territoriale « Chahid Boubernas Mohamed » d'Oran, relevant de la 2^e Région militaire. Le Commandant Air de la 2^e Région militaire, le Général-Major D. Abdelkrim, a présidé au nom du Chef d'Etat-Major des forces aériennes, le Général-Major L. Mahmoud, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de communication de quatre jours, en présence des représentants des autorités civiles et militaires de la wilaya, de la presse et des

élèves de certains établissements scolaires. Le Général-Major D. Abdelkrim a souligné, dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du plan général de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'exercice 2024, approuvé par le Haut Commandement, que cette manifestation vise à concrétiser la politique de communication de proximité adoptée par l'ANP et à renforcer le lien « armée-nation ». Les journées d'information sur les forces aériennes, selon le Commandant Air de

la 2^e R.M., visent également à donner à la société civile algérienne un aperçu général sur les forces aériennes et à lui permettre de constater le degré de professionnalisme et de compétence dont jouissent les militaires, outre de s'imprégner des efforts déployés par le Commandement des forces aériennes dans le domaine de la modernisation et du développement, qui ont fait des forces aériennes une arme pionnière qui accomplit les missions de défense attendues d'elles avec efficacité et professionnalisme. R.N.